

Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a effectué hier, une visite de travail au Commandement de la Gendarmerie nationale. Prononçant une allocution devant les cadres et membres de ce Commandement, le Chef d'Etat-major de l'ANP annonce avoir donné des « instructions fermes à l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité portant sur la nécessité de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de disponibilité ». Le général de Corps d'Armée les a ainsi instruits de « veiller à garantir une sécurisation totale de ces élections afin de permettre aux citoyens à travers tout le pays, d'accomplir leur droit et devoir électoral dans un climat de sérénité et de quiétude ». Les forces de sécurité sont également instruites de « faire face, avec la force de la loi, à quiconque tenterait de cibler et perturber la sérénité de cette journée décisive dans le parcours de l'Algérie et troubler ce rendez-vous électoral important et décisif, et ce, dans le cadre de l'immense responsabilité nationale que nous sommes fiers d'assumer pour sauvegarder la sécurité et la stabilité de notre pays ». Concernant les éléments de la Gendarmerie nationale, qui sont en contact quotidien avec les citoyens, le vice-ministre de la Défense estime qu'ils doivent, « en coordination avec les unités de l'Armée Nationale Populaire et les différents corps de sécurité, de prendre toutes les dispositions afin de sécuriser totalement les centres et bureaux de vote à travers toutes les régions du pays, ainsi que les bureaux itinérants dans les régions reculées, afin de garantir la réussite des prochaines présidentielles, au service de la patrie et de son intérêt suprême. »

Ci-dessous le discours intégral
du chef d'état major de l'ANP

Page 02

Gaïd Salah

à partir du Commandement
de la Gendarmerie nationale.

“Faire face avec la **force** de la **loi** à
quiconque qui tenterait d'entraver
le rendez-vous **électoral**, crucial
pour notre **pays**”

Gaïd Salah à partir du Commandement de la Gendarmerie nationale. « Faire face avec la force de la loi à quiconque qui tenterait d'entraver le rendez-vous électoral, crucial pour notre pays »

Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a effectué hier, une visite de travail au Commandement de la Gendarmerie nationale. Prononçant une allocution devant les cadres et membres de ce Commandement, le Chef d'Etat-major de l'ANP annonce avoir donné des « instructions fermes à l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité portant sur la nécessité de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de disponibilité ». Le général de Corps d'Armée les a ainsi instruits de « veiller à garantir une sécurisation totale de ces élections afin de permettre aux citoyens à travers tout le pays, d'accomplir leur droit et devoir électoral dans un climat de sérénité et de quiétude ». Les forces de sécurité sont également instruites de « faire face, avec la force de la loi, à quiconque tenterait de cibler et perturber la sérénité de cette journée décisive dans le parcours de l'Algérie et troubler ce rendez-vous électoral important et décisif, et ce, dans le cadre de l'immense responsabilité nationale que nous sommes fiers d'assumer pour sauvegarder la sécurité et la stabilité de notre pays ». Concernant les éléments de la Gendarmerie nationale, qui sont en contact quotidien avec les citoyens, le vice-ministre de la Défense estime qu'ils doivent, « en coordination avec les unités de l'Armée Nationale Populaire et les différents corps de sécurité, de prendre toutes les dispositions afin de sécuriser totalement les centres et bureaux de vote à travers toutes les régions du pays, ainsi que les bureaux itinérants dans les régions reculées, afin de garantir la réussite des prochaines présidentielles, au service de la patrie et de son intérêt suprême. »

Ci-dessous le discours intégral du chef d'état major de l'ANP

« De prime abord, il m'appartient de dire que les élections présidentielles du 12 décembre 2019 traceront les repères de l'Etat algérien nouveau auquel ont tant aspiré les générations de l'Indépendance. Une Algérie aux valeurs novembristes ancrées qui fait de l'intérêt de la patrie l'ultime finalité et des ambitions du peuple algérien pour une vie digne, au sein du progrès, de la sécurité et de la stabilité le plus noble objectif. Des objectifs pour lesquels sont tombés en martyr nos valeureux Chouhada et se sont sacrifiés nos braves moudjahidines. Dans ce sillage, je tiens à souligner que ces élections constituent une phase d'une extrême importance dans le parcours de l'édification de l'Etat de droit et pour amener notre pays vers une nouvelle phase aux horizons prometteurs, où le peuple algérien jouira des richesses de son pays et réalisera ses ambitions légitimes pour une vie digne. Un Etat dont les gloires seront façonnées par ses enfants dévoués et fidèles au message de leurs vaillants ancêtres, loin de toutes les formes de désinformation, de propagande et de mensonges que propagent cer-

taines parties qui guettent la sécurité de l'Algérie et la quiétude de son peuple, qui ne s'intéressent qu'à leurs intérêts étroits.

A ce titre précisément, l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, qui a souvent mis en garde contre les complots et les machinations qui se trament contre l'Algérie et son peuple, restera toujours prête à faire face à tous ceux qui complotent contre la patrie et qui lui veulent du mal, soutenue dans cette noble mission par le vaillant peuple algérien. Ce peuple authentique qui a vécu et souffert les affres du colonialisme tyrannique et a subi aux côtés de son armée les affres des années de braise. Il a pu transcender les moments difficiles et obscurs de son histoire et ne manquera certainement pas à surmonter cette phase également. En effet, le peuple que la tyrannie du colonialisme n'a pu éteindre en lui la flamme de la Révolution et effacer ses fondements et son identité nationale authentique, durant plus un siècle et un tiers de siècle, est un peuple à la volonté solide et à la ferme détermination, que nulle entité, aussi grande qu'elle soit, ne pourra le manipuler, l'induire en erreur ou le tromper afin de mettre en œuvre ses projets et ses desseins sordides et abjects.

L'Armée Nationale Populaire œuvre également à demeurer le gardien protecteur fidèle de cette terre bénie, qui mérite que son



naissance et au progrès de l'Algérie, grâce aux plus fidèles et dévoués parmi ses enfants, notamment les jeunes qui sont, en tout temps, l'atout et la réserve de la nation. Ces jeunes en qui nous augurons bon présage pour le présent et l'avenir du pays, afin qu'ils soient à la hauteur de la lourde responsabilité et des défis rencontrés, et pour qu'ils suivent la voie de leurs braves ancêtres qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher pour l'Algérie et uniquement l'Algérie.

Je tiens à souligner, encore une fois, que j'ai donné des instructions

qu'en soient les sacrifices consentis, afin d'honorer notre engagement envers Allah, la patrie et le peuple.

Dans ce contexte, je tiens à parler plus particulièrement du corps de la Gendarmerie Nationale, qui contribue efficacement dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans notre pays, en tant que trait d'union extrêmement important avec le peuple, notamment dans les zones rurales et suburbaines ; où les éléments de la Gendarmerie Nationale sont en contact quotidien avec leurs concitoyens, ce qui requiert de la Gendarmerie

âme, et a fait taire les porte-voix qui guettent notre pays et son avenir.

Nous sommes pleinement convaincus que vous, enfants de ce peuple patriotique et authentique, qui représentez la fierté de l'Algérie, marquez aujourd'hui, par votre participation massive à ce rendez-vous électoral important, voire décisif, une grande épopée au service de votre patrie l'Algérie, que l'histoire gravera et que la mémoire collective de la société algérienne préservera. Cette épopée constituera une autre pierre avec laquelle notre peuple élèvera son édifice. Aussi, ces présidentielles méritent que les enfants de tout le peuple algérien lui accordent toute l'attention et l'importance, à travers une participation forte et massive dans ces élections.

Enfin, je voudrais indiquer que dans la vie des nations et des peuples, il existe des générations qui se sont données rendez-vous avec le destin, afin de façonner leur histoire par elles-mêmes et d'en tracer les jalons suivant leur volonté et leurs ambitions, comme l'ont fait les grands hommes de Novembre, qui ont conféré à l'Algérie orgueil et fierté et une éternelle gloire. C'est ainsi que doit se comporter la génération d'aujourd'hui, parmi les enfants de la nation, afin de se mettre aux côtés de leurs frères au sein de l'Armée Nationale Populaire, hommes et femmes honorables et dévoués, qu'Allah a mis à la disposition de l'Algérie pour se tenir en rempart solide face à tous les conspirateurs, qui ne réussiront jamais à souiller cette terre bénie. Je ne peux également que dire avec fierté, orgueil et optimisme en un avenir prometteur, que l'Algérie tracera sa voie avec des pas constants vers sa destination judicieuse et pertinente, avec l'aide d'Allah, puis grâce à la conscience du peuple algérien et son union avec son armée, qui saura toujours, dans les moments décisifs, comment préserver la sécurité et la stabilité de la patrie, et sauvegarder son intégrité territoriale et son unité populaire. C'est un devoir sacré et un legs précieux qui nous incombe tous, peuple et armée, afin de rester fidèles aux incommensurables sacrifices consentis par nos vaillants Chouhada, au service de l'Algérie qui restera grande et digne à tout jamais avec l'aide d'Allah. »

H.M / Ag



armée protège toutes ses contrées et se déploie nuit et jour le long de ses étendues frontières nationales. C'est là un immense honneur pour l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, qui n'est pas prête d'oublier, en s'acquittant de son devoir envers son peuple et son pays, de se remémorer l'histoire de l'Algérie riche en gloires et en puiser la forte détermination et la motivation, afin de continuer de s'acquitter de ce devoir national sacré.

Je tiens également à souligner, une fois encore, que le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire poursuivra son accompagnement du peuple algérien et des institutions de l'Etat jusqu'au déroulement des élections présidentielles, à travers son appui total aux sincères efforts consentis afin d'aboutir de nouveau à la re-

fermes à l'ensemble des composantes de l'Armée Nationale Populaire et des services de sécurité portant sur la nécessité de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de disponibilité, et de veiller à garantir une sécurisation totale de ces élections afin de permettre aux citoyens à travers tout le pays, d'accomplir leur droit et devoir électoral dans un climat de sérénité et de quiétude et de faire face, avec la force de la loi, à quiconque tenterait de cibler et perturber la sérénité de cette journée décisive dans le parcours de l'Algérie et troubler ce rendez-vous électoral important et décisif, et ce, dans le cadre de l'immense responsabilité nationale que nous sommes fiers d'assumer pour sauvegarder la sécurité et la stabilité de notre pays, qui mérite, aujourd'hui et chaque jour, que nous le protégeons en toutes circonstances et quelles

Nationale, en coordination avec les unités de l'Armée Nationale Populaire et les différents corps de sécurité, de prendre toutes les dispositions afin de sécuriser totalement les centres et bureaux de vote à travers toutes les régions du pays, ainsi que les bureaux itinérants dans les régions reculées, afin de garantir la réussite des prochaines présidentielles, au service de la patrie et de son intérêt suprême.

Dans ce cadre, nous vivons aujourd'hui, grâce à Allah et à la volonté des fidèles et dévoués à la patrie, le coup d'envoi de l'opération électorale à travers l'accomplissement, par nos concitoyens dans les zones reculées de notre cher pays, de leur devoir et droit électoraux dans les bureaux itinérants, animés d'un sens patriotique élevé, démontrant l'authenticité de leur trempe et la pureté de leur

Affaire de montage automobile: Plus de 128 milliards de DA de pertes pour le Trésor public

Le dossier de montage automobile impliquant d'anciens ministres et des hommes d'affaires a révélé des faits "catastrophiques" à l'origine de lourdes pertes pour le Trésor public, a indiqué dimanche le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) dans son réquisitoire. Le représentant du Trésor public avait estimé les pertes à 128.983.650.708 de DA (plus de 128 milliards et 983 millions de DA). Ces pertes sont reprochées à trois opérateurs poursuivis dans l'affaire, à savoir Mazouz Ahmed, Larbaoui Hassan et Bairi Mohamed. La société Mazouz de montage de véhicules et de camions est à l'origine de 39 milliards de DA de pertes, l'opérateur Larbaoui Hassan plus de 87 milliards de DA et le group IVAL de Bairi Mohamed plus d'un milliard de DA, selon le Trésor public. Le procureur de la République a expliqué que les pratiques relatives à l'investissement dans le domaine du montage automobile, étaient "basées sur le népotisme et le favoritisme d'un opérateur à un autre sans aucun motif légal, ce qui a élargi le fossé entre le peuple et ses institutions". Ce dossier qui a fait l'objet de deux enquêtes judiciaires au niveau de la Cour suprême (pour les cadres supérieurs) et au niveau du Tribunal de Sidi M'hamed (pour les hommes d'affaires), a révélé que "certains hommes d'affaires géraient des sociétés écrans tout en bénéficiant d'indus avantages fiscaux, douaniers et fonciers", a ajouté le procureur de la République. Affirmant qu'en réalité il n'y avait aucune activité de montage et d'industrie automobile, il a précisé que les trois opérateurs Mazouz Ahmed (propriétaire de 27 sociétés), Larbaoui Hassan (34 sociétés) et Bairi Mohamed (9 sociétés) "ont exploité leurs relations avec les anciens ministres de l'Industrie Abdeslem Bouchouareb, Bedda Mahdjoub et Youcef Yousfi et avec les deux ex Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour arracher des marchés relatifs au montage et à l'industrie automobile en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans ce domaine, et notamment sans la validation du Conseil national d'investissement (CNI)". Concernant l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines en fuite Abdeslem Bouchouareb, contre lequel une peine de 20 années de prison ferme a été requise, le procureur de la République a indiqué que ce dernier avait octroyé d'indus avantages dans des marchés publics, précisant qu'il avait mis en place une commission d'évaluation technique, "qui était en fait une commission fictive puisque les marchés étaient attribués par favoritisme à Larbaoui Hassan, Mazouz Ahmed et Bairi Mohamed". Quant à l'ex Premier ministre, Ahmed Ouyahia (contre lequel une peine de 20 années de prison ferme a été requise), le procureur de la République a déclaré que "l'accusé a octroyé d'indus avantages dans l'affaire de montage automobile au profit de 5 sociétés, dont celle de Mazouz Ahmed qui a bénéficié d'une autorisation exceptionnelle sans respect les lois en vigueur". Rappelant d'autres charges retenues contre l'ex Premier ministre Ahmed Ouyahia à savoir octroi d'un avis favorable au mépris des principes

de candidatures et d'équité entre soumissionnaires à des marchés publics, et abus de fonction, il souligné que sa validation du projet de la société Mazouz a entraîné la dilapidation de près de 7700 milliards centimes de deniers public, outre la déclaration mensongère relative à ses biens et comptes bancaires accrédités de montants non justifiés (15 à 30 milliards de centimes). Des montants que l'accusé "n'a pu en justifier l'origine, ce qui prouve qu'il s'agit de blanchiment d'argent", a-t-il ajouté. S'agissant de l'ex Premier ministre Abdelmalek Sellal (contre lequel une peine de 20 années de prison ferme a été également requise), le procureur de la République a mis en avant dans son réquisitoire qu'il "a supervisé en personne le dossier du montage automobile +sans en informer la Présidence+ et a associé son fils Farès à Ahmed Mazouz dans la société de ce dernier, qui a cédé 23% de ses actions à Farès Sellal, en contre partie d'indus avantages". Il a fait savoir que Sellal "a préétabli la liste des opérateurs à agréer pour l'activité de montage automobile et élaboré un cahier de charges sans aucune base légale", ajoutant qu'il avait donné des agréments aux hommes d'affaires Oulmi Mourad et Tahkout Mahieddine en sus de 150 millions DA pour investir dans cette activité. En outre, Sellal avait octroyé à l'opérateur Mohamed Bairi un terrain à Boumerdes, "en



ment d'autorisations pour le montage de véhicules aux opérateurs Larbaoui Hassan et Mazouz Ahmed induisant pour le Trésor public un préjudice de l'ordre de 2900 milliards de centimes. Le procureur de la République a déclaré, au sujet de l'ancien ministre de l'Industrie Mahdjoub Bedda, (contre

peine de 10 ans de prison ferme a été requise), le Procureur de la République a rappelé son implication dans l'octroi d'indus avantages (terrain agricole à l'opérateur Bairi Mohamed) et d'abus de fonction. Concernant Abdelghani Zaalane (contre lequel le procureur de la République a requis une peine de

ficié, indument, d'agréments pour l'activité de montage et de fabrication d'automobiles avec la complicité des ministres accusés. Les fonctionnaires du ministère de l'Industrie et des mines, à savoir, Boudjemea Karim, Agadir Omar, Tira Amine, Abdelkrim Mustapha et Mekraoui Hassiba (8 ans de prison ferme requis contre chacun d'eux), ils ont joué un rôle "important" dans l'étude de dossiers, notamment ceux relatifs aux trois opérateurs ayant obtenu indument les marchés de montage automobile. S'agissant des inculpés Ali Haddad, Hadj Malek Saïd et Ourani Ahmed (10 ans de prison ferme requis contre chacun d'eux), ils sont poursuivis pour blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle et participation au financement occulte de la campagne électorale du 5e mandant. Ali Haddad avait été chargé par Saïd Bouteflika de récupérer l'argent de la campagne et c'est ainsi qu'il avait retiré les 19 milliards de centimes du compte de la campagne pour les déposer au siège de sa société à Bab Ezzouar. Quant à Ahmed Mazouz et Nemroud Abdelkader, accusés d'avoir bénéficié d'avantage accordés par Ahmed Ouyahia et de blanchiment d'argent, ils sont poursuivis pour le financement occulte de la campagne électorale, Ahmed Mazouz (39 mds centimes), Hassan Arbaoui (20 mds centimes), Bellat (01 mds centimes), Benhamadi (5 mds centimes) et Saïd Hichem (10 mds centimes). Les frères Senaï Mustapha, Senaï Karim et Senaï Sofiane (8 ans de prison ferme requis à l'encontre de chacun), ils sont poursuivis pour "participation au blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée à travers leurs rapports avec le groupe Mazouz (27 sociétés réelles et fictives). Le procureur de la République a également requis des peines de 7 ans de prison ferme avec émission de mandats d'arrêt internationaux et d'une amende de 5 millions DA contre les Chabani Aissa, Oulmi Mourad, Bousmid Houssemeddine et Kamel Mohamed pour infraction aux lois relatives au change.



sachant que c'était un terrain agricole", a encore révélé le procureur de la République estimant la dilapidation de deniers publics à de 24 milliards de DA. Par ailleurs, Abdelmalek Sellal "a participé au financement occulte de la campagne électorale de l'ancien président, en sa qualité de directeur de campagne, a-t-il ajouté précisant qu'il avait procédé à l'ouverture de deux comptes pour la domiciliation des dépôts et aides de l'Etat, "en violation de la loi portant régime électoral qui prévoit l'ouverture d'un seul compte". Pour ce qui est de Youcef Yousfi (contre lequel 15 ans de prison ferme ont été requis), le procureur de la République a rappelé que l'ex ministre de l'Industrie était accusé d'abus de fonction et de violation des lois et réglementations en vigueur, en sus de l'octroi illégale-

lequel il a requis 15 ans de prison ferme), qu'il est poursuivi pour octroi d'indus avantages aux hommes d'affaires Oulmi Mourad, Tahkout Mahieddine et Larbaoui Hassan, en faisant fi des principes de candidature, d'égalité et de transparence en matière de marchés publics. Affirmant que Mahdjoub Bedda est responsable de la dilapidation de 800 milliards de centimes, le représentant du Parquet a évoqué en outre la fausse déclaration relative à 9 comptes bancaires et à la propriété de deux entreprises. "Il est à l'origine d'une perte estimée à 51 milliards de dinars" dans le cadre des kits SKD et CKD au profit des trois opérateurs Larbaoui, Mazouz et Bairi, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de l'ex wali de Boumerdes Yamina Zerhouni (contre laquelle une

10 ans de prison ferme), il est impliqué dans l'affaire du financement occulte de la campagne électorale pour un cinquième mandat, en tant que directeur de campagne en remplacement d'Abdelmalek Sellal le 2 mars 2019. Sur le compte bancaire de la campagne ouvert au nom de Zaalane pour Abdelaziz Bouteflika, l'homme d'affaire Ali Haddad avait retiré 19 milliards de centimes pour les dissimuler au siège de sa société à Bab Ezzouar. Les trois opérateurs impliqués dans cette affaire, à savoir Hassan Arbaoui, propriétaire de Kia Motors, Ahmed Mazouz et Mohamed Bairi (10 de prison ferme requis contre chacun d'eux) et poursuivis pour "blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée", ils ont béné-

Agriculture

Omari installe six unités de recherche scientifique à l'INVA

Six (6) unités de recherche scientifique dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ont été installées, lundi à Alger, au niveau de l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA), en présence du ministre du secteur, Cherif Omari. L'installation de ces six unités sur un total de 19 qui seront installées au niveau des différents instituts du secteur, intervient dans le cadre des conventions signées, en novembre, entre les secteurs de l'Agriculture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique. Il s'agit d'unités spécialisées dans les domaines de la protection des végétaux, de l'arboriculture fruitière, des grandes cultures, des cultures maraîchères et du développement de la vulgarisation agricole. Cette installation intervient également en application des décisions du gouvernement visant la promotion de la recherche scientifique dans les différents secteurs, a indiqué le ministre, soulignant qu'il érige le savoir et les connaissances en pierre angulaire du secteur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie sectorielle efficiente visant la réalisation du développement durable dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la pêche et des forêts. Cette installation constitue l'une des principales haltes en vue de donner la priorité aux démarches d'appui et de développement du secteur agricole et d'œuvrer davantage à la consécration du savoir et de l'innovation, en vue de traiter les préoccupations du secteur et renforcer les politiques agricoles en

matière de réalisation de la sécurité alimentaire. Ces unités seront éligibles au financement par la Caisse nationale de la recherche scientifique et du développement technologique dans le cadre de la convention signée entre les deux secteurs. Ces unités œuvreront au développement des systèmes de production relatifs à la consommation et à l'alimentation, en vue de réduire la dépendance aux pays étrangers, avec une méthodologie scientifique innovante basée sur l'agriculture intelligente et la modernisation des milieux agricole et rural. Elles contribueront au développement des méthodes de recherche agricole, à la promotion de la recherche et de la formation, à l'assistance technique, à la vulgarisation dans les domaines des fermes pilotes et à l'appui des start-up au profit des jeunes en vue d'encourager l'investissement. Lors de cette installation, il a été procédé à l'évaluation des besoins financiers de ces unités et à l'adoption du plan financier sur trois ans, pour la gestion de ces unités et l'encadrement des opérations de recherche scientifique. Il sera procédé ultérieurement à l'installation des unités restantes au niveau de l'institut national de protections des végétaux (INPV), l'Institut technique des cultures maraîchères et industrielles (ITCMI) et l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV). La rencontre a été marquée par la distinction du Professeur Salah-Eddine Doumandji, en récompense de ses efforts en matière de développement de l'agriculture. Le ministre a affirmé l'importance de valoriser les



compétences scientifiques et de les assister en matière d'accompagnement des jeunes chercheurs. Le professeur Doumandji a pour sa part insisté sur l'importance de garantir les moyens matériels et de recherche en faveur des étudiants et des jeunes chercheurs pour leur permettre de réaliser des résultats importants en matière d'innovation, se félicitant de l'existence de compétences scientifiques capables de contribuer aux efforts de développement et de modernisation. La rencontre scientifique a été rehaussée par la présence du directeur de l'INVA et du directeur de la recherche scientifique et du développement technologique dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur, en sus de

spécialistes dans le domaine.

Faciliter les opérations d'approvisionnement des agriculteurs en engrais

Répondant à une question de la presse sur la rencontre tenue, dimanche dernier, avec les agriculteurs, consacrée à l'examen de la question d'approvisionnement en engrais et en semences, le ministre a indiqué que des instructions ont été données pour la prise de toutes les mesures nécessaires à la distribution des engrais aux agriculteurs, une opération essentielle pour augmenter la productivité. La réunion qui avait regroupé les secteurs de la Défense, l'Energie, l'Intérieur, l'Industrie et le Commerce a été sanctionnée par des décisions vi-

sant à faciliter et à accélérer l'acquisition de ces produits pour les mettre à la disposition des agriculteurs, a-t-il fait savoir, précisant que le rythme d'application de ces mesures sera favorable au lancement d'une nouvelle saison agricole dans de bonnes conditions. S'agissant de la labellisation des produits locaux, le ministre a indiqué que le secteur veillera, en coordination avec les Universités et les spécialistes dans le domaine de la recherche scientifique à la labellisation de tous les produits locaux éligibles. Plusieurs produits font actuellement l'objet d'étude, à l'instar de l'huile d'olive, les olives, les agrumes, les dattes, le miel et l'oignon.

Ameksa Ali

COP 25

Une délégation du Conseil de la nation prend part, à une rencontre parlementaire sur les risques environnementaux

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prend part à Madrid (Espagne), à une réunion parlementaire sur les risques environnementaux, et ce dans le cadre des travaux de la Conférence sur les changements climatiques "COP25", a indiqué, hier, un communiqué de la chambre haute du Parlement. Initiée par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec le Parlement espagnol, la réunion se tiendra sous le thème "le risque environnemental et les engagements nationaux pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre", a précisé le communiqué. La délégation prenant part à cette rencontre parlementaire sera composée des deux membres du Conseil de la nation, Leila Brahimi et Mohamed Laid Belaa. Cette rencontre, ajoute la source, vise à "encourager les pays ayant rejoint l'Accord de Paris à réviser leurs ambitions progressivement en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre". Elle sera, en outre, une occasion pour les parlementaires d'écouter un exposé des experts sur la réponse au changement climatique et les opportunités que fournissent ces mesures afin de favoriser la croissance économique mondiale". L'Algérie sera représentée au Sommet COP25 par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati. La COP25, à laquelle prennent part des délégations de 196 pays, vise à finaliser les préparatifs pour appuyer l'Accord de Paris de 2015 sur le climat et continuer de relever le niveau d'ambition en prévision de l'élaboration des plans d'action nationaux contre les changements climatiques à l'approche de la phase cruciale de mise en œuvre en 2020. Pour rappel, l'Algérie a ratifié



l'ensemble des accords internationaux visant la réduction de l'émission des gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique. L'Algérie a ratifié l'Accord de Paris sur le climat (COP21) en 2015 dans le but de contribuer à réduire la hausse de la température mondiale, par rapport à la période préindustrielle, de 2 degrés Celsius à la fin du siècle. La ratification du COP21 a permis à l'Algérie de prendre part à une dynamique internationale pour la transition énergétique et la protection du climat. Les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le changement climatique ont été récemment salués par le Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Algérie, Eric Overvest.

Convention entre les ministères de la Santé et des Affaires religieuses
La médecine scolaire élargie aux écoles coraniques

Une convention a été signée, hier à Alger, entre les ministères de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et des Affaires religieuses et des Wakfs pour l'élargissement des prestations de la médecine scolaire aux écoles coraniques. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à assurer la couverture médicale globale et à mettre en œuvre les différents programmes de prévention et de santé tracés par le ministère de la Santé. Elle vise, en outre, la promotion de la santé et de la prévention contre les maladies au niveau des instituts nationaux et des écoles coraniques relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Les départements ministériels procéderont à l'installation d'une commission intersectorielle chargée du suivi et de l'évaluation de cette convention et de la présentation d'un exposé périodique sur ses activités. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospi-

talière, Mohamed Miraoui a affirmé, à cette occasion, que la mission du suivi médical des enfants fréquentant les écoles coraniques à travers le territoire national sera confiée aux unités de dépistage et de suivi (UDS) pour les agglomérations urbaines alors que pour les autres zones, des unités médicales se déplaceront aux écoles pour assurer une couverture médicale, à l'instar de leurs pairs. Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a déclaré que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la médecine scolaire élargie aux écoles coraniques vise à garantir des prestations et des consultations médicales et vaccinales au profit de plus d'un million d'enfants portant ainsi le nombre d'élèves concernés des deux ministères (Education et Affaires religieuses) à 10 millions d'élèves à travers le territoire national, soit un quart de la population.

Yasmina Derbal

Efficacité énergétique: Arkab plaide à promouvoir la concertation avec les industriels et sensibiliser les consommateurs

Le développement de l'efficacité énergétique, l'une des principales bases de la transition énergétique du pays, nécessite une large concertation entre les autorités publiques et les opérateurs économiques ainsi que la sensibilisation des consommateurs, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. A l'occasion d'un séminaire sur l'efficacité énergétique dans les industries électroménagères et électriques, le ministre de l'Energie a rappelé la volonté du secteur de sensibiliser les opérateurs concernés et d'assurer une large concertation autour des défis liés à l'efficacité énergétique des appareils électroménagers. Pour M. Arkab, l'efficacité énergétique, considérée comme l'une des bases de la transition énergétique, n'a pas été exploitée de manière souhaitable. "C'est pour cela qu'il est nécessaire de la développer sur une plus grande échelle à travers la mise en œuvre d'opérations tangibles et de projets dédiés à l'efficacité énergétique dans le but d'encourager l'émergence d'un marché pérenne de l'efficacité énergétique en Algérie", a-t-il souligné. Il a ainsi appelé les opérateurs économiques à s'organiser sur le terrain et "à saisir cette opportunité pour améliorer la qualité de leurs produits à travers l'introduction progressive de l'efficacité énergétique, ce qui conduira à des retombées positives au profit du consommateur, de l'industriel et à l'ensemble de la société". Le minis-



tre a en outre appelé à effectuer un travail de communication et de sensibilisation au profit du consommateur. Par ailleurs, il a fait observer que la transition énergétique ne se limite pas à la diversification du mix énergétique consacré à la couverture du besoin national d'électricité en augmentation. Il a ainsi considéré cette transition comme étant une opportunité historique de développer le tissu industriel national via l'émergence de nouvelles filiales orientées spécifiquement vers les

équipements énergétiques. De plus, le premier responsable du secteur de l'énergie a évoqué les raisons de la pertinence du travail autour de l'efficacité énergétique du fait de l'amélioration des conditions de vie des familles algériennes rendant l'utilisation des appareils électroménagers plus grande, induisant des besoins nouveaux. Il a ainsi cité l'exemple des appareils de climatisation dont l'utilisation était moindre lors des années précédentes, devenant aujourd'hui une habitude

généralisée dans la société algérienne. Il en résulte, a expliqué M. Arkab, une consommation électrique de plus en plus élevée marquée par un pic de plus de 15.000 mégawatts en juillet et août 2019. Présent à cette rencontre, le Commissaire national aux Energies renouvelables et à l'Efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, a fait savoir que son organisme compte collaborer avec l'ensemble des acteurs nationaux dont l'Agence nationale pour la promotion et la

rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) pour promouvoir la rationalisation de la consommation électrique et réviser éventuellement le système d'étiquetage actuel pour hisser l'efficacité énergétique des produits électroménagers. Il s'agira également, selon M. Yassaa, d'introduire des incitations en faveur des industriels nationaux pour produire des appareils plus performants en termes d'efficacité énergétique.

M.O

Economie 7 dossiers économiques de taille attendent le futur président

Des experts s'accordent à dire que le prochain locataire du Palais de El Mouradia, qui sera élu le jeudi 12 décembre 2019, aura à se pencher sur sept (07) dossiers économiques de taille, entre autres la formation d'un gouvernement de compétences, récupération de l'argent volé, intégration du marché parallèle, révision des salaires, l'amélioration du pouvoir d'achat... De l'avis des experts, l'Algérie ne manque pas d'agent ni de liquidité car il aura fallu ouvrir un seul dossier de corruption – montage de véhicules – pour mesurer la volume des sommes mirobolantes volées. À ce titre, Ferhat Ait Ali, expert en économie, a indiqué que le grand défi qui attend le futur président est celui de mettre en place un programme économique d'envergure susceptible de sortir l'Algérie de sa crise économique des plus intenses. Et pour ce faire, soutient l'expert en économie, il y a lieu d'installer de prime abord un gouvernement de compétences qui aura pour tâche d'exécuter ce programme le plus tôt possible, voire avant même l'organisation des élections législatives. En deuxième lieu, le président devra se focaliser, ajoute Ait Ali, sur d'autres dossiers complexes, à savoir celui des affaires de corruption ouvertes devant des tribunaux, la saisie des biens mal acquis des hommes d'affaires corrompus et leur restitution au Trésor public, la réhabilitation de la monnaie nationale et l'intégration du marché parallèle dans le circuit formel. Ainsi, Ferhat Ait Ali estime que le prochain président aura également à élaborer la loi de finances complémentaire (LFC 2020) afin de remédier aux dysfonctionnements enregistrés dans les lois de finances 2009, 2010 et 2018. Kamel Rezig, expert en économie, a affirmé lui-aussi que le prochain chef de l'Etat fera face à un dossier d'extrême importance, celui du pouvoir d'achat qui n'a cessé de se détériorer ces dernières années, ce qui pourrait éventuellement entraîner une crise sociale gravissime. De ce fait, insiste Rezig, il aura à trouver des solutions urgentes, ajoutant qu'il était impératif de revoir les salaires qui ne correspondent pas à la situation sociale du ci-



toyen; accentuée par une hausse des produits de consommation. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité de donner des garanties tant à l'investissement local qu'étranger, revoir la politique de subventions qui coûte au gouvernement 20 milliards de dinars par an. En outre, il a nié l'existence de quelconque crise financière en Algérie, estimant que «l'argent est disponible et il n'y a guère nécessité de recourir à la planche à billets ni à l'endettement», soutenant qu'il a suffi d'«ouvrir un seul dossier de corruption – montage de véhicules – pour se rendre compte des dizaines de milliers de milliards qui sont volées». Pour sa part, l'expert en économie Abdelkader Berriche a estimé que le dossier du marché noir et la récupération des capitaux qui circulent dans la sphère informelle est un dossier prioritaire auquel fera face le prochain président, invitant celui-ci à dire toute la vérité au peuple algérien quant à la situation économique du pays. «Les Algériens ignorent le chiffre réel des réserves de change et qu'il est à remettre en cause celui faisant état de 51 milliards de dollars», a-t-il insisté.

N.J

Pétrole Le panier de l'Opep à plus de 65 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), composé de 14 bruts, a terminé la semaine écoulée en hausse, en s'établissant à 65,24 dollars le baril vendredi, contre 64,81 dollars la veille (jeudi), selon un communiqué de l'organisation publiées hier sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 64,61 dollars à Londres, en hausse de 1,92% par rapport à la clôture de jeudi, après avoir atteint 64,88 dollars quelques minutes plus tôt. À New York, le baril américain de WTI pour janvier prenait 1,85% à 59,51 dollars, après être monté jusqu'à 59,85 dollars. Ainsi, les prix de l'or noir ont connu un redressement, atteignant leurs plus hauts niveaux depuis fin septembre après l'annonce par l'Opep et ses alliés de nouvelles réductions de la production. Pour rappel, la 7e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep s'est clôturée vendredi dernier à Vienne (Autriche). A la suite de délibérations sur les perspectives immédiates du marché

pétrolier et les perspectives pour 2020, les conséquences potentielles de ces évolutions sur les niveaux des stocks mondiaux, ainsi que sur l'impact général du marché et de l'industrie, ils ont noté la poursuite des efforts de consultation avec les pays consommateurs. Dans l'objectif de stabiliser le marché, l'OPEP et ses alliées ont décidé de procéder à un ajustement supplémentaire de 500.000 baril par jour aux niveaux d'ajustement convenus lors de la 175e réunion de la Conférence de l'OPEP et de la 5e réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP. Cela entraînerait des ajustements totaux de 1,7 millions de baril par jour (mb/j). Cet ajustement supplémentaire entrerait en vigueur le 1er janvier 2020 et serait soumis à la pleine conformité de chaque pays participant au DoC. Les participants à cette réunion ont également réaffirmé leur concentration continue sur les fondamentaux d'un marché pétrolier stable et équilibré, dans l'intérêt des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale. Par ailleurs, ils ont rappelé la "Déclaration de coopération" (DoC) conclue le 10 décembre 2016 entre l'OPEP et les pays producteurs non-OPEP, réaffirmant l'engagement continu des pays producteurs participants au DoC à un marché stable, à l'intérêt mutuel des pays producteurs, à l'approvisionnement efficace, économique et sûr des consommateurs et à un juste retour sur le capital investi.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Montage automobile: Baisse de 9% des importations de kits SKD durant les neuf premiers mois 2019

L'Algérie a importé pour 2,30 milliards de dollars de kits (SKD) destinés au montage automobile des véhicules de tourisme et du transport du personnel et de marchandises, durant les neuf premiers mois 2019, contre 2,53 milliards de dollars à la même période de l'année dernière, enregistrant pour la première fois une baisse de 228,05 millions de dollars (-9%), a-t-on appris auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Ce recul des collections SKD, s'explique, essentiellement, par une baisse des importations de kits SKD, destinées au montage des voitures de tourisme, et ce malgré la hausse des kits importés destinés aux véhicules de transport de marchandises. En effet, les importations des collections SKD des véhicules légers, qui représentent 16,42% de la structure des importations des principaux produits du groupe "biens d'équipements industriels", ont atteint près de 1,73 milliard de dollars sur les neuf premiers mois de 2019, contre près de 2,12 milliards de dollars, durant la même période de comparaison 2018, soit une baisse de 392,49 millions de dollars, ce qui représente (-18,52%), selon les données de la direction des Etudes et Prospectives des Douanes (DEPD). De janvier à septembre 2019, les importations de collections SKD destinées aux véhicules utilitaires, qui ont représenté 5,50% du groupe "biens d'équipement industriels", ils ont totalisé près de 578 millions de dollars contre 413,55 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une hausse de 39,76%, précisent les données provisoires des Douanes. Il est à relever, que le groupe des biens d'équipements industriels, a occupé le premier rang de la structure des importations globales avec une part de 32,43%, pour une valeur globale de près de 10,52 milliards de dollars contre plus de 11,87 milliards de dollars,



en baisse de 11,46% durant la même période de comparaison. Les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles servant à l'entretien des véhicules d'occasion, elles ont atteint 292,62 millions de dollars, contre les neuf mois 2019 contre 271,38 millions de dollars la même période de l'année d'avant, en hausse de 7,83%. Le montant des importations des machines agricoles de récolte et de triage et autres a été évalué à 78,2 millions de dollars, contre 51,19 millions de dollars, en hausse également de 52,76%, précisent les données statistiques des Douanes. En revanche, les importations des machines pour le nettoyage, le triage et criblage des grains ou légumes secs, ont baissé à 18,78 millions de dollars, contre 62,29 millions à la même période de 2018, soit un recul de 69,86%. Cette tendance baissière a touché

aussi la facture des importations des tracteurs, qui a atteint 177,53 millions de dollars, contre 212,56 millions de dollars (-16,48%). Les importations des machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, elles ont, également, reculé de 3,39% pour totaliser 239,51 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 2019 contre 247,92 millions de dollars à la même période en 2018. En mai dernier, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, avait précisé que les quotas d'importation des kits "SKD" alloués pour l'année 2019,

aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI). Il s'agit de la SPA Renault-Algérie Production (RAP), la SARL Tahkout manufacturing company, la SPA Sovac production et enfin la SARL Gloviz (KIA). A cet effet, il est utile de rappeler que la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, avait affirmé, que les mesures du gouvernement concernant la réduction de la facture de l'importation des kits "CKD-SKD", étaient "transitoires" et visaient un réajustement de la balance des paiements. Une autre nouvelle mesure, qui s'inscrit dans le cadre d'une "vision globale" sur l'industrie automobile, qui prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD, concernant l'autorisation d'importation

des véhicules légers de moins de trois ans. En effet, la loi de finances 2020, autorise les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion à moteur essence, de moins de trois ans, à leurs propres frais et paiement des droits et taxes afférents. En 2018, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%). Le montage local des véhicules a réalisé en 2018 une production de 4.500 véhicules industriels et 180.000 véhicules de tourisme, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017.

N.I / Ag

Energie Arkab : "L'année 2020 sera celle de la consécration du nouveau modèle de consommation énergétique"

S'exprimant lors d'une rencontre entre la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et les opérateurs, le ministre a indiqué que "2020 sera l'année de l'efficacité énergétique à travers la mise en place d'un nouveau modèle de consommation énergétique". Il a rappelé, à ce propos, la création récemment du Commissariat aux Energies renouvelables et à l'Efficacité énergétique "avec lequel sera mis en place un nouveau modèle de consommation énergétique", a-t-il dit. Réaffirmant l'importance de l'économie de l'énergie, M. Arkab a estimé que "le gaspillage a un impact négatif sur la société d'où la nécessité de coopérer ensemble pour l'instauration d'une société économique qui préserve ses richesses et biens". L'efficacité énergétique s'ajoute à une série de points inscrits dans la feuille de route du secteur de l'énergie pour 2020, dont la concrétisation de l'efficacité dans la gestion et l'intégration des énergies renouvelables, la

préservation du gaz aux générations futures, la maîtrise de la technologie relative à l'industrie des équipements de transports en vue de les produire localement et l'accès au marché africain. Evoquant cette rencontre (CREG-opérateurs), le ministre a rappelé que la loi relative à l'électricité et la distribution du gaz par canalisations consacre le service public en matière d'électricité et de gaz ainsi que les principes de satisfaction des besoins de tous les clients dans les meilleures conditions, continuellement, en toute sécurité, avec la qualité requise outre l'égalité dans le raccordement aux réseaux d'énergie. La feuille de route du secteur de l'énergie définit également les aspects de protection des intérêts des consommateurs ainsi que la conduite des opérateurs à travers les droits et les engagements des uns et des autres. L'Etat, en sa qualité de garant du service public, œuvre à la modernisation de sa gestion en veillant à l'équité et à la justice dans l'accès aux ré-

seaux énergétiques et à la consécration du principe d'équilibre entre les intérêts des consommateurs et des opérateurs, a-t-il ajouté. C'est là une preuve de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics aux volets suivi et contrôle des prestations du service public dans la distribution du gaz et de l'électricité, ainsi qu'aux aspirations des consommateurs et leurs rapports aux opérateurs et l'autorité de régulation, a souligné M. Arkab. Pour le ministre, le débat autour de l'amélioration des fondamentaux régissant les règles des métiers de base permettra d'aboutir à une meilleure planification des infrastructures énergétiques et à l'évaluation des performances technique et économique des opérateurs, ajoutant que cette amélioration implique, aussi bien de la part de l'autorité de régulation que de l'opérateur, des mesures de régularisation de plusieurs situations. A ce propos, il a exhorté l'ensemble des parties prenantes à un débat sincère et durable pour pouvoir définir les



meilleurs outils et moyens à prendre en compte afin de vulgariser l'information et faciliter la prise de décision. En vue de répondre aux besoins des citoyens, améliorer le service public et mettre en place un climat propice au développement socioéconomique, l'Etat a réalisé plusieurs investissements d'envergure, sur tout le territoire national, à travers le dé-

veloppement des infrastructures de production, de transport, de distribution du gaz et de l'électricité, a ajouté le ministre. M. Arkab a enfin invité les opérateurs à fournir davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés par l'Etat en matière de production, de distribution et d'efficacité énergétique.

Ghardaïa:

L'étude d'aménagement de la wilaya d'El-Menea présentée aux autorités locales

L'état d'avancement et les grandes lignes de l'étude d'aménagement et de développement de la wilaya déléguée El-Menea ont été présentées lors d'une rencontre des responsables de l'exécutif de la wilaya, a indiqué hier le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa. Initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, l'étude d'aménagement a été confiée en novembre 2018 au Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CNEAPD) pour un coût de plus de 14 millions DA, afin de permettre à cette région de devenir une zone à forte attractivité à travers la mobilisation de toutes ses potentialités, a précisé M.Boualem Amrani. La rencontre, qui a regroupé les ingénieurs et analystes du CNEAPD en partenariat avec tous les intervenants dont les autorités locales, les élus et les autres institutions concernées, a porté sur les grandes thématiques de l'étude d'aménagement et l'état d'avancement de la première phase qui sera approuvée prochainement par les élus locaux. Le plan d'aménagement permettra de maîtriser le développement des zones urbaines de la région, de garantir une urbanisation selon une vision rationnelle en respectant l'environnement, de créer un équilibre entre les différentes utilisations

du terrain et d'apporter un appui aux projets économiques d'investissement, permettant la création d'emplois, a expliqué détaillé le secrétaire général. Selon le wali déléguée d'El-Menea, Mohamed Dahmani, cette étude vise à hisser El-Menea au rang d'une grande ville à travers la valorisation de son patrimoine culturel et civilisationnel, la préservation des espaces verts et de l'environnement, l'amélioration de l'accès aux services et équipements sociaux de proximité et le renforcement de la gouvernance...L'étude touche la requalification du tissu urbain, la consolidation et la modernisation des équipements, la dynamisation des activités économiques et le renforcement des infrastructures routières et l'aménagement des espaces verts, a-t-il poursuivi. Elle vise à conforter le rayonnement économique, social et culturel d'El-Menea et à insuffler une nouvelle dynamique socio-économique à la région, à renforcer sa vocation touristique et agricole et à créer des emplois. Elaboré selon une stratégie concertée de développement avec les acteurs locaux, cette phase de l'étude établira en premier, un diagnostic global sur les dysfonctionnements spatiaux d'ordre économique, social et environnemental que sur les potentialités à valoriser en termes de ressources naturelles, économiques et humaines. Sur la



base de ce diagnostic, l'étude aura à identifier un ensemble d'espaces de projets destinés à asseoir les conditions de développement durable de cette région érigée en 2015 en wilaya déléguée. Pour cela, la région d'El-Menea est plus que jamais appelée à mettre en place des synergies et des polarités entre ses territoires particulièrement dans le domaine de l'agriculture, du tourisme et des infrastructures afin d'atteindre le développement dura-

ble harmonieux. En application des directives des pouvoirs publics de relancer le projet de la nouvelle ville d'El-Menea en vue d'offrir aux générations présentes et futures une qualité de vie améliorée, des opportunités certaines, ainsi que la perspective d'un avenir prometteur pour la région, il a été demandé aux techniciens du CNEAP de prendre en considération cette nouvelle ville et de l'intégrer dans le plan d'aménagement. Positionnée sur un

site naturel disposant d'espaces relativement plats sur la route nationale RN-1 à dix kilomètres au Nord de l'actuel El-Menea, la future ville, unique dans son aspect architectural et respectueuse de l'environnement, devra recevoir à terme, sur une superficie de près de 600 hectares extensibles, quelque 50.000 habitants avec toutes les commodités d'une agglomération urbaine moderne à vocation touristique et agricole.

Tizi-Ouzou Réalisation prochaine de trois projets hydrauliques à M'kira



Trois (3) projets hydrauliques destinés à l'amélioration de l'alimentation en eau potable au niveau de M'kira (Sud-ouest de Tizi-Ouzou) seront lancés incessamment, a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité. La réalisation de ces 3 projets qui sera lancée "incessamment" permettra de "diminuer l'ampleur de la crise d'eau que vit la commune depuis un bon moment", a indiqué Medjahed Rabah. Le premier projet d'un montant de 230 millions DA, déjà confié à une entreprise privée, consiste à réaliser un réseau de conduites destiné à alimenter le chef lieu de la commune à partir du réservoir situé au lieu-dit "Tahechat". Le deuxième d'un montant de 300 millions DA, récemment approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya, consistera en l'alimentation de plusieurs villages de la commune en eau potable ainsi que la réalisation de trois réservoirs d'eau de capacité moyenne. Le troisième, qui coulera la bagatelle de 250 millions DA est destiné au transfert de la gestion de l'eau potable au niveau de la commune aux services de l'Algérienne des eaux (ADE) à laquelle a été confiée l'établissement de la fiche technique du projet, après accord du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Quelques 180 millions DA du montant de ce projet seront consacrés à l'opération de raccordement des foyers et l'installation des compteurs, 37 millions DA pour la gestion et la mobilisation des moyens nécessaires, tandis que le reste sera réservé au traitement des eaux. Par ailleurs, la commission hydraulique de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a consacré la semaine écoulée une réunion de travail au stress hydrique et à la rareté de l'eau à travers les localités du Sud-ouest de la wilaya, dont Draa El-Mizan, Tizi-Ghennif et Mekira, a-t-on indiqué auprès de cette institution élue.

Laghouat: Relance du projet de centre médico-social des travailleurs de l'éducation

Le projet de réalisation d'un centre médico-social des travailleurs du secteur de l'éducation a été relancé dans la wilaya de Laghouat et ses travaux démarrent prochainement, a-t-on appris hier du président de la commission des œuvres sociales à la direction locale de l'Education. Inscrit initia-

lement en 2004, ce projet n'a pas été validé par le ministère de tutelle faute de financement, a expliqué à l'APS le président de la commission, Khaled Basli. Occupant une superficie de 4.800 m², ce projet prévoit, en plus des structures destinées aux prestations de santé, un hôtel et une garderie d'enfants.

Toutes les procédures nécessaires, dont le choix de terrain et l'élaboration des études techniques ont été finalisées, en prévision du lancement prochain des procédures liées à sa réalisation, a indiqué le même responsable de la commission des œuvres sociales de la direction de l'éducation de Laghouat.

Chlef : Marche pacifique des anciens appelés de l'Armée pour le soutien de l'élection présidentielle

Les anciens appelés du service national mobilisés durant la période 1995/1999 ont organisé, lundi, une marche pacifique à Chlef, pour exprimer leur soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre courant. Les participants à cette marche se sont réunis devant le siège de wilaya, avant de sillonner les artères principales de la ville, exprimant leur soutien pour la tenue des élections

présidentielles à leur date, pour "mettre un terme aux manœuvres étrangères visant la déstabilisation du pays", ont-ils indiqué. "Ya Li-làar, Habou Yeredjou Elistiàmaar" (Quelle honte, ils veulent faire revenir le colonialisme), "L'Armée est notre armée", "L'Algérie vote", "Algérie libre et démocratique", et "Djeich Chaàb, Khaoua Khaoua" (l'armée et le peuple sont des frères), ont été les principaux slo-

gans scandés par les participants à cette marche. Les manifestants ont, également, loué le traitement en cours, par la justice, des affaires de corruption, à ce jour, appelant à la poursuite du jugement des éléments de la "Issaba" (bande) et la restitution de l'argent du peuple. Les appelés du service national ont clos leur marche par l'hymne national, avant de se disperser dans le calme.

Blida : Sit-in de soutien à la présidentielle et à l'Institution militaire

Un sit-in de soutien à la présidentielle du 12 décembre courant et à l'Institution militaire a été organisé, lundi, à la place de la commune de Bouinane de Blida. Les manifestants, issus de différentes communes de Blida et relevant de diverses associations et organisations, se sont réunis à la place centrale de Bouinane, brandissant l'emblème national et entonnant des chants nationaux, tout en scandant des slogans exprimant leur "soutien total et inconditionnel" à la prochaine élection prési-

dentielle. Ils ont, également, lancé un appel à une affluence massive vers les bureaux de vote le 12 décembre courant, pour ont-ils dit, "l'union et la stabilité de l'Algérie, et museler les voix qui appellent à la Fitna". Les participants à ce sit-in ont, également, brandi des pancartes dénonçant "les actes de violence commis contre des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, durant l'accomplissement de leur devoir électoral, au même titre que contre certains journalistes couvrant le déroule-

ment de l'opération électorale». ILS ont exprimé, par la même, leur soutien à l'Institution militaire et aux institutions sécuritaires, louant leur rôle dans la préservation de la stabilité du pays et la protection des manifestants lors des marches. "Djeich Chaàb Khaoua Khaoua", "Non à la Fitna", "les élections sont la solution", "Non à l'ingérence étrangère dans nos affaires internes", et "Non à la violence contre celui qui vote", ont été les principaux slogans brandis par les participants à ce sit-in.(APS)

Protection des données et de la vie privée Huawei obtient la certification ISO/IEC 27701

Huawei Mobile Services a remporté la première certification ISO/IEC 27701 délivrée par la British Standards Institution, lors de la Conférence annuelle sur la protection des données européennes 2019, tenue à Bruxelles (Belgique).

Selon un communiqué de presse de la filiale algérienne de la marque chinoise, cette certification constitue pour une « reconnaissance » de la part de l'industrie quant à la capacité mondiale de l'entreprise en matière de protection des données personnelles et de sécurité des informations. « En août 2019, l'ISO et la CEI ont officiellement publié ISO/IEC 27701:2019, un système de gestion des informations relatives à la vie privée, qui est une extension à ISO/IEC 27001 et ISO/IEC 27002 pour la gestion des informations relatives à la vie privée », ajoute notre source qui affirme que ce document fournit aux entreprises privées, aux entités gouvernementales, aux organismes à but « non lucratif » et à d'autres organisations sociales un ensemble « complet » de méthodes de traitement des données personnelles et un cadre de gestion des renseignements personnels à partir de multiples dimensions comme la gouvernance organisationnelle, la conformité juridique, la spécification des processus, la technologie de l'information, la supervision et la vérification.

La préoccupation commune de l'industrie est que l'ISO/CEI 27701:2019 puisse devenir une norme de « facto » pour les organisations en matière de protection des données personnelles et puisse être utilisée pour « prouver » la conformité aux réglementations mondiales en matière de protection de la vie privée, y compris la réglementation



GDPR (General Data Protection Regulation). « Fournis par Huawei à ses utilisateurs, Nos services mobiles sont une sorte de service de vie numérique qui implique divers scénarios, y compris les ménages intelligents, les sports et la santé, les bureaux mobiles, les voyages intelligents et le divertissement », détaille encore Huawei Algérie.

Tout en servant les utilisateurs, Huawei Mobile Services a « toujours » adhéré à sa valeur fondamentale de « la vie privée est le droit

fondamental des utilisateurs » selon son principe de protection de la vie privée. « Dans le strict respect des lois et réglementations locales, poursuit la marque chinoise, Huawei Mobile Services adopte toujours les technologies de sécurité les plus avancées de l'industrie avec la protection de la vie privée comme pierre angulaire pour la conception de ses produits. Il se consacre à offrir aux utilisateurs des services de vie numérique sûrs et agréables grâce à ses produits intelligents dé-

veloppés par ses soins comme Huawei Cloud, Huawei Hi Assistant, App Store, portefeuille Huawei, Skytone, Huawei Video, Musique Huawei, Huawei lecture, thème et Life Services. Tout cela fait que de nombreux développeurs d'applications ont fait confiance à HMS pour l'intégration de leurs produits. D'autant plus que la procédure simplifiée permet aux développeurs d'applications une intégration rapide et sûre ».

Ainsi, HMS connaît déjà un succès

certain ; des applications ont connu une augmentation « fulgurante » des téléchargements. C'est le cas pour « Ali express » avec 25,8 millions de téléchargements en l'espace de 6 mois, l'application « Tik Tok », qui a connu 39 millions de téléchargements en 6 mois, ou encore « Wego » (voyage) et « Viu » (vidéos), qui ont respectivement enregistré 12 millions et 1,65 millions de téléchargements.

Abdellah M.

Election présidentielle Vers un second tour ?

Même s'il est un peu tôt d'en parler, un second tour des présidentielles du 12 décembre est plus que probable, ce qui constitue en soi un fait historique. Car depuis notre indépendance, tous les scrutins présidentiels en Algérie ont débouché sur des taux « pharaoniques » dépassant les 95% en faveur bien entendu du candidat du pouvoir, généralement le président sortant. Les observateurs sont certains que cette fois-ci, le second tour est inévitable. D'autant que la campagne électorale qui s'est achevée dimanche dernier, à minuit, au bout de trois semaines de débats, de meetings populaires et autres sorties médiatiques, a confirmé que la tendance planche clairement sur des résultats serrés dans ce premier tour entre les cinq candidats en lice pour le poste de la plus haute magistrature du pays. On voit en effet mal Benflis Tebboune, Belaid, Mihoubi ou Bengrina obtenir la majorité dès le 12 décembre, soit 50% plus une voix. D'abord aucun d'entre eux ne peut se targuer pouvoir faire adhérer la masse derrière lui. Et ensuite, vu la conjoncture actuelle marquée par une certaine réticence de beaucoup de citoyens d'aller voter, il ne faut pas s'attendre à une participation massive, d'où son impact sur les résultats de chaque candidat.

De point de vue légal, il faut savoir que la loi portant régime électoral explique dans son article 146 que la date du deuxième tour du scrutin est fixée au 15ème jour après la proclamation des résultats du premier tour par le Conseil constitutionnel et stipule que la durée maximale entre le premier et deuxième tour ne doit pas dépasser 30 jours. « En cas de retrait de l'un des deux candidats au deuxième tour, l'opération électorale se poursuit jusqu'à son achèvement sans prendre en compte le retrait du candidat. En cas de décès ou d'empêchement légal de l'un des deux candidats au deuxième tour, le Conseil constitutionnel déclare qu'il doit être procédé de nouveau à l'ensemble des opérations électorales et proroge, dans ce cas, les délais d'organisation de nouvelles élections pour une durée maximale de 60 jours », ajoute le texte. Dans son article 160, la même loi électorale explique que pour l'élection du Président de la République, la commission électorale de wilaya est chargée de centraliser les résultats des communes dépendant de la wilaya, de procéder au recensement général des votes et de constater les résultats à l'élection du Président de la République. Les travaux de la commission doivent être achevés,



au plus tard, dans les 72 heures qui suivent la clôture du scrutin. Elle dépose aussitôt les procès-verbaux correspondants, sous plis scellés, au niveau du secrétariat du greffe du Conseil constitutionnel. Une copie originale du procès-verbal est remise

immédiatement au président de l'autorité nationale indépendante des élections. Une copie certifiée conforme à l'original du procès-verbal de la commission électorale de wilaya est remise, séance tenante, au siège de la commission, à chacun des représentants

dûment habilités des candidats, contre accusé de réception. Cette copie doit être estampillée sur toutes ses pages à l'aide d'un cachet humide portant la mention « copie certifiée conforme à l'original ».

Abdellah M.

Comment mettre à jour votre plan stratégique

Un plan stratégique est extrêmement important pour créer une entreprise forte, en croissance et rentable. C'est votre feuille de route pour mettre en œuvre et réaliser votre vision. Il permet de clarifier vos objectifs à long terme et les étapes nécessaires pour les atteindre au cours des deux à cinq années qui suivent. Mais vous ne pouvez pas simplement élaborer un plan stratégique et ne plus y penser. Vous devez repenser votre stratégie, faire le suivi des progrès par rapport aux étapes clés et vous adapter aux conditions changeantes. Cela signifie que votre plan doit être révisé et ajusté sur une base régulière. L'évaluation et la révision de votre plan stratégique vous donnent l'occasion de prendre du recul, d'analyser l'état de votre entreprise et de votre industrie, et de recentrer votre vision, vos objectifs, vos priorités et votre plan d'action.

Réviser votre plan

Avec l'aide de votre équipe de gestion, vous devez décider comment et quand passer en revue votre plan stratégique, et quelle information vous sera utile à cette fin. Vos observations, en plus des données financières et opérationnelles, vous permettront d'identifier les secteurs à ajuster dans votre plan stratégique.

Au moment de revoir votre plan, votre équipe de gestion devrait prendre les mesures suivantes:

- S'assurer que les projets et les activités de votre entreprise respectent les paramètres de votre vision, de votre stratégie et de vos objectifs.
- Passer en revue les facteurs tant



internes qu'externes qui pourraient nécessiter des changements dans votre stratégie ou affecter votre capacité à atteindre vos objectifs.

-Développer des scénarios potentiels et des plans de secours qui vous permettent de rester sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs et réaliser votre vision pour l'entreprise.

Quand revoir votre plan stratégique

La nature et les besoins de votre entreprise détermineront le moment et la fréquence du processus de révision de votre plan stratégique. Par exemple, si votre marché change rapidement, vous

auriez intérêt à revoir votre plan stratégique plus d'une fois par année pour suivre le rythme. Quel que soit l'intervalle choisi, vous devez rester discipliné et vous assurer de répéter cet exercice avec régularité.

En général, vous devez également revoir votre plan stratégique dans les cas suivants:

- Vous démarrez une nouvelle entreprise.
- Vous préparez un projet, comme un lancement de produit.
- Vous faites face à des changements importants dans l'environnement de votre entreprise (marché, économie, nouveaux règlements, etc.).

En quoi cette révision est-elle utile?

Revoir régulièrement votre plan stratégique vous aidera à:

- Revoir/recentrer l'objet de votre entreprise et établir des objectifs réalistes.
- Vous adapter rapidement à un environnement en évolution.
- Mieux surmonter les problèmes à court terme.
- Devenir plus prévoyant et visionnaire.
- Mesurer vos progrès et trouver des moyens de vous améliorer.
- Créer un consensus dans votre entreprise sur la question de savoir où

s'en va votre organisation.

- Accroître la productivité en vous assurant que les employés savent où ils vont et ce qu'on attend d'eux.
 - Exploiter vos forces.
 - Surmonter vos faiblesses.
 - Profiter des occasions d'affaires.
 - Défendre votre entreprise contre les menaces qui la guettent.
- La planification stratégique est une partie essentielle de votre travail en tant qu'entrepreneur. Elle vous permet d'examiner en profondeur la façon dont votre entreprise fonctionne et vous aide à définir votre vision et votre mission ainsi qu'à générer un plan pour atteindre vos objectifs à moyen et à long terme.

K.A

États financiers

Faire des économies en général est important pour son porte-monnaie mais aussi pour l'environnement. Il existe plusieurs outils qui peuvent être mis en place afin de baisser visiblement le coût de l'énergie au sein de son business mais aussi afin d'améliorer son empreinte carbone. Quels sont les gestes à adopter ?

Astuces simples

Il existe des gestes simples que vous pouvez adopter sans casser votre tirelire. Par exemple éteindre les lumières lorsqu'on quitte une pièce, ne pas surchauffer les bureaux, conserver la chaleur en implantant des portes, isoler correctement les murs et plafonds mais aussi faire attention à ses équipements électriques et ne pas ouvrir la fenêtre lorsque la clim est allumée et bien d'autres.

Une astuce simple à adopter de suite est l'installation d'ampoules basses consommations pour vos bureaux (et chez vous, si vous ne l'avez pas déjà fait).

Ces ampoules consomment quatre à cinq fois moins d'électricité qu'une ampoule standard. Certaines entreprises mettent en place des détecteurs de mouvements pour s'assurer que l'éclairage n'est actif que lorsque le personnel se trouve dans la pièce en question, c'est peut-être hors budget pour votre start-up mais un point à se rappeler pour le futur. La source de lumière la plus écologique est bien entendu la lumière naturelle, alors on n'hésite pas à ouvrir les volets le plus souvent possible. Une autre astuce simple à mettre en place est

d'installer des éclairages intelligents, par exemple installer un télérupteur afin de faire des économies d'énergie particulièrement ceux avec une minuterie... Vous pouvez retrouver ces installations chez des distributeurs comme RS Components.

L'utilisation d'internet

Tout le monde utilise internet de nos jours et encore plus pour une start-up dans l'informatique ou le marketing et pourtant la pollution générée par internet est comparable à celle du transport aérien selon Greenpeace. Il est essentiel pour les entreprises de mettre en place des bonnes pratiques comme par exemple :

- Supprimez régulièrement ses e-mails, spams et poubelle ;
- Eviter de streamer de la musique, vidéos lorsque vous êtes au bureau ;
- Eteindre son ordinateur le plus souvent possible (pause-déjeuner par exemple) ;
- Utilisez des moteurs de recherche écologique comme Ecosia ;
- Evitez les pièces jointes lourdes. Pour éviter d'avoir une facture salée après l'ouverture de votre start-up, il est important de faire un diagnostic (par un professionnel ou par vos soins selon vos connaissances) vous pourrez ensuite mettre en place un système d'éclairage, chauffage et de climatisation adéquats mais faites aussi passer le message à vos employés concernant les bonnes pratiques sur la consommation d'internet.

K.A

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques sont les objectifs et les résultats financiers et non financiers que cible une entreprise sur une période donnée (généralement au cours des trois à cinq années à venir).

Les objectifs stratégiques constituent l'un des trois éléments que doit formuler l'équipe de direction d'une entreprise lors de son processus de planification stratégique. Les deux autres éléments incluent les facteurs clés de réussite et sa portée stratégique (produits et services offerts, clientèle ciblée et marchés).

Les objectifs stratégiques sont importants pour les raisons suivantes.

- Ils orientent la détermination des priorités, l'allocation des ressources, les exigences en matière de capacités et les activités de budgétisation.
- Ils servent de fondement aux objectifs des employés et des équipes qui permettent de canaliser et d'uniformiser les efforts de tous les employés.
- Ils fournissent les renseignements nécessaires pour la planification du marketing, de l'exploitation, de l'informatique et des ressources humaines pour les années à venir.
- Ils fournissent des repères pour comparer les résultats prévus et réels.

Pour définir leurs objectifs, les entreprises utilisent l'information obtenue grâce à leur analyse FFFPM. On actualise cette information chaque année dans le cadre du processus de planification



tion stratégique. Les objectifs stratégiques peuvent être concrets ou abstraits (c'est-à-dire mesurables ou non). On devrait définir ces deux types d'objectifs pour divers intervenants, soit les clients, les employés, les communautés et les actionnaires.

Objectifs personnels

Les objectifs personnels font référence aux objectifs propres à l'emploi de chaque employé. Ils sont importants, car ils communiquent aux employés ce qui est important et ce que l'on attend d'eux. Les gestionnaires établissent généralement entre cinq et sept objectifs par employé incluant des objectifs orientés sur les activités (par exemple, le nombre d'appels par semaine) et des mesures de résultats (telles les ventes conclues en dollars).

Les gestionnaires peuvent ajouter aux objectifs individuels d'autres objectifs conçus pour maximiser les efforts de l'équipe. Le but est d'atteindre une quantité et une qualité d'effort entre les employés et l'équipe. On peut sélectionner une multitude de catégories mesurables: objectifs difficiles c. faciles; financiers c. non financiers; actionnaire, client, communauté, équipe; etc. Voici un exemple d'objectifs hebdomadaires pour un planificateur financier qui vend une vaste gamme de produits de placement aux consommateurs. L'objectif est d'inciter les clients existants à transférer de nouveaux fonds détenus auprès d'autres firmes de placement à celle du planificateur. L'activité ayant la plus grande incidence est la rencontre en personne et le processus déterminant est l'exercice de planification financière.

s.i

Comment stimuler l'innovation à l'aide de partenariats stratégiques

Les partenariats avec les universités, les collèges et d'autres entreprises offrent un excellent moyen de rendre votre entreprise plus innovatrice. Ils peuvent vous aider à trouver de nouvelles idées, à développer des produits et à économiser sur les coûts.

Mais les partenariats stratégiques peuvent présenter des défis. Comment partager la propriété intellectuelle? Comment protéger les intérêts de votre entreprise dans un partenariat? Quelles sont les meilleures organisations avec lesquelles conclure un partenariat? L'incertitude rattachée à ces questions peut faire hésiter certains entrepreneurs au moment d'établir des partenariats. Mais les impacts potentiels de ces derniers peuvent complètement changer les choses pour votre entreprise. Voici quelques conseils sur les partenariats stratégiques à des fins d'innovation.

1. Collaborez avec les universités qui désirent partager le fruit de leurs recherches

Les universités et l'innovation vont main dans la main. Il est donc logique de s'associer à elles pour profiter de leurs travaux afin de développer de nouveaux produits et processus et des technologies novatrices. Certaines universités sont plus ouvertes que d'autres aux partenariats avec des entreprises, note Paul Preston, directeur associé, Science, Technologies et Poli-

tiques d'innovation, au Conference Board du Canada. «Les meilleurs partenariats sont ceux conclus avec des établissements qui veulent collaborer avec des entreprises pour transférer leur propriété intellectuelle à l'extérieur du campus», dit-il. Avant de mettre à exécution une idée de partenariat avec une université, M. Preston conseille aux entreprises d'examiner ses règles et politiques en matière de partage des recherches avec le secteur privé. Pour vous aider à trouver des possibilités de partenariat, vous pouvez contacter le Service de guide-expert du Programme d'aide à la recherche industrielle. Il aide les PME à profiter des ressources à l'innovation et des programmes de soutien.

2. N'oubliez pas les collègues

Les entreprises négligent souvent les collègues et les établissements polytechniques comme partenaires potentiels, mais ceux-ci abritent un énorme potentiel, souligne M. Preston. «Beaucoup de collèges sont très forts en recherche appliquée et très ouverts aux partenariats avec les entreprises.» Prenons par exemple le Red River College de Winnipeg, récompensé pour ses partenariats avec Mitsubishi et Manitoba Hydro, et le Sheridan College de Toronto, dont les laboratoires d'innovation sont axés sur des secteurs tels que les médias numériques, le calcul informatique et les technologies de fabrication de pointe.



3. Coopérez avec d'autres entreprises

Les partenariats avec d'autres entreprises peuvent exiger des négociations complexes, surtout au sein de la même industrie, mais ils présentent tout de même de nombreuses occasions. Même un concurrent peut être dans certains cas un candidat potentiel à un partenariat, fait remarquer M. Preston. «Vous pouvez coopérer dans certains secteurs et être concurrents dans d'autres», fait-il valoir. Il est notamment possible d'établir un partenariat avec une entreprise dans le but d'intégrer sa chaîne d'approvisionnement. «Vous y gagnez de la crédibilité et des clients, ce qui vous permet d'affiner et

d'améliorer votre technologie, explique M. Preston. Il est très difficile pour une petite entreprise de vendre ses produits à des géants comme Boeing ou Lockheed. Un partenariat avec une plus grande entreprise qui fait déjà partie de la chaîne d'approvisionnement facilite les choses et peut vous aider à devenir un fournisseur attiré.» Une autre option est de conclure un partenariat avec un revendeur qui peut inclure votre marchandise à la gamme de produits qu'il offre dans de nouveaux marchés.

4. Exploitez votre propre réseau

Pour trouver des partenaires potentiels, prenez la peine de réseauter, de participer à des événements, de

tisser des liens et de «vous mettre de l'avant», explique M. Preston, qui suggère aussi de créer un comité consultatif dont les membres peuvent vous mettre en rapport avec les contacts de leur réseau.

5. Signez une entente de partenariat

Si vous trouvez un partenaire adéquat, vous devez absolument protéger les intérêts de votre entreprise en signant une entente de partenariat de nature juridique qui énonce clairement les droits et responsabilités en matière de propriété intellectuelle. Faites approuver l'entente par un avocat qui connaît bien le droit de la propriété intellectuelle.

b.m

Connaissez-vous les forces et les faiblesses de votre entreprise?

Une analyse des forces et des faiblesses de votre entreprise est un élément clé du processus de planification stratégique. Cet outil facile à utiliser permet aussi de déterminer les opportunités qui s'offrent à vous et les menaces auxquelles vous êtes exposée (comme l'indique l'acronyme «FFOM» ou 'l'analyse SWOT en anglais).

Cette analyse vous permet de voir comment vous vous démarquez sur le marché, de quelle façon vous pouvez faire croître votre entreprise et où sont vos vulnérabilités. Ce processus tient compte des facteurs internes et externes avec lesquels votre entreprise doit composer.

Incluez des mesures concrètes dans votre planification

Ne commettez pas l'erreur de préparer cette analyse et de l'ignorer par la suite quand vous élaborerez votre plan stratégique. Vous devez plutôt inclure dans votre plan des mesures concrètes pour tirer parti des forces de votre entreprise et cibler les possibilités relevées dans votre analyse. Le plan doit aussi inclure des mesures spécifiques pour corriger les faiblesses et faire face aux menaces auxquelles vous êtes exposé.

Voici plus de détails sur les quatre éléments d'une analyse FFOM.

1. Forces

Dressez la liste des forces de

votre entreprise. Ce sont les avantages concurrentiels, les aptitudes, l'expertise, l'expérience, les compétences et les autres facteurs internes qui permettent à votre entreprise de mieux se positionner sur le marché et qui ne peuvent être copiés facilement.

En voici des exemples: un solide financement, une marque prestigieuse, une importante propriété intellectuelle, une technologie supérieure, de l'équipement et de la machinerie de pointe, une équipe bien formée, un faible taux de roulement de personnel, l'expertise de la direction, l'efficacité opérationnelle, un taux élevé de fidélisation de la clientèle, de bonnes relations avec les fournisseurs, etc.

2. Faiblesses

Ce sont les facteurs qui réduisent la capacité de votre entreprise à atteindre ses objectifs. Il peut s'agir: des fournisseurs peu fiables, de l'équipement et de la machinerie désuets, du marketing insuffisant, du manque de financement, des faiblesses de la direction, du manque d'expertise, etc. Soyez le plus honnête possible quand vous identifiez ces lacunes. Si vous ignorez vos faiblesses, vous serez incapable de prendre des décisions qui renforceront votre entreprise.

3. Opportunités

Les opportunités sont des facteurs externes qui permettent à votre entreprise de croître et d'être plus rentable, par exem-

ple: les nouveaux marchés potentiels, les innovations, les avancées technologiques, les tendances en matière de consommation, le soutien gouvernemental, les partenaires communautaires ou d'affaires, etc. Une façon de déterminer vos opportunités est d'analyser de près les faiblesses de vos concurrents.

4. Menaces

Les menaces sont les obstacles extérieurs que votre entreprise doit surmonter. Elles peuvent comprendre: une économie en déclin, l'adoption d'autres produits par les consommateurs, un changement technologique, une pénurie de main-d'œuvre, une opposition communautaire, des changements législatifs ou réglementaires, etc. Il est souvent utile d'examiner attentivement les forces de vos concurrents pour déterminer les menaces externes qu'elles représentent pour votre entreprise. Encore une fois, vous devez être le plus honnête possible.

Une analyse FFOM n'est pas nécessairement un document long et complexe. Deux ou trois pages de notes sous forme de listes à puces suffisent en général. Vous pouvez faire un résumé de votre analyse dans un tableau.

Il vaut la peine de revoir votre analyse FFOM au moins une fois par année, en particulier au moment où vous révisez votre plan stratégique.

b.m

Obstacles au commerce



Un obstacle au commerce inclut tout ce qui rend l'échange de marchandises et de services plus difficile entre deux pays. Les obstacles au commerce peuvent être des obstacles financiers, comme les tarifs, ou techniques, tels les lois, les règlements, les normes, de même que les procédures d'essai et de certification. Les accords de libre-échange sont conclus pour réduire ou éliminer les obstacles au commerce. Ils facilitent la création d'un marché in-

ternational ouvert et concurrentiel. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a grandement contribué à la réduction des obstacles au commerce entre ses membres, dont le Canada fait partie. Malgré cela, les entrepreneurs doivent bien faire leurs recherches quant aux obstacles au commerce avec les membres de l'OMC. Certains pays utilisent les barrières au commerce de façon créative pour protéger leurs marchés et leurs industries intérieurs.

s.i

Obstacles techniques au commerce

Un obstacle technique au commerce est un règlement, une norme ou une procédure qui pourrait rendre l'exportation de marchandises dans un autre pays plus difficile. Pour les exportateurs, les obstacles techniques au commerce se veulent souvent de plus importants obstacles que les tarifs (frais d'importation). Les procédures d'essai ou de certification sont des exemples d'obstacles techniques au commerce. Par exemple, un entrepreneur canadien peut avoir un produit certifié par l'Association canadienne de normalisation

(CSA), mais cette certification n'est peut-être pas valable dans d'autres pays. Cela oblige l'entreprise à certifier de nouveau le produit dans le pays où elle souhaite le vendre; une procédure qui peut s'avérer coûteuse et qui prend un certain temps. L'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce vise à réduire ces obstacles au commerce, tout comme la plupart des accords de libre-échange. L'objectif dans les deux cas est de créer un marché plus ouvert et concurrentiel.

s.i

Les Mères des Croyants Épouses du Prophète Mohammed

أمهات المؤمنين Les Mères des croyants Épouses du Prophète Mohammed

Les épouses de Mahomet sont les onze ou treize femmes épousées par Mahomet, le prophète de l'islam. Les musulmans les appellent les mères des croyants (en arabe : Ummahāt ul-Mu'minīn). Les musulmans utilisent ce qualificatif avant ou après leur nom en signe de respect, d'après le verset du Coran suivant (33:6) : le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes; et ses épouses sont leurs mères. Tous les mariages furent contractés après l'Hégire, excepté deux, dont celui avec Khadija bint Khuwaylid, première épouse de Mahomet et qui eut un rôle très important pour son époux.

Aperçu global de Mahomet et de ses femmes

Pendant sa vie, Mahomet a épousé quinze femmes, selon les décomptes. Sont présentées ici les onze qui sont reconnues par tous les musulmans.

Dans la culture arabe, le mariage était généralement conclu en fonction de l'intérêt de la tribu, et était fondé sur la nécessité d'alliances au sein de la tribu et entre tribus. La virginité au mariage était un point d'honneur pour la tribu. Mahomet et sa famille vivaient dans des appartements mitoyens à la mosquée de Médine. Ces appartements étaient très petits : environ 1,7 mètre sur 2,3 mètres. La hauteur du plafond était de la taille moyenne d'un homme. Les couvertures servaient de rideau pour fermer les portes. Anas bin Malik affirme selon un hadith que « le prophète avait l'habitude de visiter toutes ses femmes au cours d'une tournée, le jour et la nuit ; elles étaient onze ». Bien que les épouses de Mahomet eussent un statut spécial de mères des croyants, il ne leur permettait pas d'user de ce statut pour obtenir un traitement de faveur en public. Des hadiths rapportent des disputes

entre Mahomet et ses femmes. Il y eut notamment une altercation un jour où elles lui demandèrent de l'argent. Mahomet ne céda pas, mais dans son exaspération, il refusa de les voir pendant un mois. Il leur proposa à chacune de divorcer, mais elles préférèrent en fin de compte rester avec lui.

Par ailleurs, Mahomet avait également deux esclaves femmes (Maria et Rayhana) avec qui il a pu avoir des relations conjugales. Ibn Khatir cite 25 esclaves femmes, appelées milkelimen. Les esclaves féminines non prises comme concubines seront toutes affranchies par le Prophète.

9-Juwayriya bint al-Harith

Juwayriya bint al-Harith est devenue la huitième femme de Mahomet après avoir été capturée lors de la bataille de Banu Mustaliq, en 628 (avant la prise de Khaybar). Son mari, Mustafa bin Safawan, fut tué dans la bataille, mais son père survécut. Elle avait environ 18 ans à ce moment. Elle fut d'abord dans le butin de Thabit ibn Qyas Al-Shammas, un compagnon de Mahomet. Bouleversée par sa nouvelle situation (la femme de Thabit ibn Qyas la maltraitait), Juwayriya demanda à Mahomet de faire preuve de mansuétude. Alors qu'il se trouvait chez Aïcha, elle l'implora de l'aider à racheter sa liberté. Mahomet lui proposa mieux : il pouvait la libérer immédiatement et l'épouser. Juwayriya accepta tout de suite, au grand dam d'Aïcha. Juwayriya devint donc la femme de Mahomet, ce qui provoqua l'affranchissement d'une centaine de familles juives de sa tribu. En effet, la tribu d'une des Mères des Croyants ne pouvait être réduite en esclavage. D'après ibn Kathir, Juwayria ne mentionna pas sa tribu capturée lors de son mariage avec Mahomet. Ce sont les musulmans eux-mêmes qui tinrent à affranchir les familles juives. Ju-

wayria n'était pas au courant de cette décision généreuse. Juwayria dit avoir remercié Allah pour cela. En outre, Mahomet aurait affranchi, pour la dot de Juwayria, 40 personnes juives en plus. Aïcha fut très jalouse de Juwayria qu'elle jugeait plus belle qu'elle. Néanmoins, à travers sa jalousie, Aïcha dit de Juwayria : "Jamais aucune femme ne fut plus grande bénédiction pour son peuple que Juwayria." Lorsque la polygamie fut limitée à 4 femmes, Mahomet décida de ne plus coucher avec certaines d'entre elles. Juwayria accepta de renoncer aux visites nocturnes de Mahomet, mais elle demeura tout de même son épouse et la Mère des Croyants.

10-Rumleh bint Abi-Sufyan (plus connue sous le nom d'Oum Habiba)

Oum Habiba naquit en l'an 593 et mourut en 666 ou 681. Elle était la fille d'Abou Sofiane, un grand ennemi de l'islam. Elle épousa Mahomet en 629. Mahomet signa avec ses ennemis de la Mecque, les Quraïch, un traité de paix mettant fin à l'état de guerre entre les deux parties. Il épousa donc bientôt la fille du chef des Quraïch, Abu Sufyan ibn Harb, dans le but d'une réconciliation avec ses anciens opposants. Il envoya une proposition de mariage avec Rumleh bint Abi-Sufyan, qui était à l'époque en Abyssinie, car il avait appris qu'elle était devenue veuve. Elle était déjà convertie à l'islam contre l'avis de son père Abou Sofiane, grand ennemi de l'islam. Après sa migration en Abyssinie en 615, son mari s'était converti au christianisme, mais elle, était restée musulmane. Mahomet dépêcha 'Amr bin Omaiyah Ad-Damri avec une lettre pour le Négus (le roi), lui demandant la main d'Oum Habiba. C'était au mois de Mouharram, la septième année de l'Hégire en 629.

Oum Habiba avait environ 35 ans. Oum Habiba quitta ensuite l'Abyssinie et rejoignit son mari Mahomet à Médine. Elle fut très heureuse de retrouver ses amies et co-épouses Zaynab, Oum Salama et Sawda. Quand Abou Sofiane apprit que Mahomet avait épousé sa fille, il se montra moins violent envers l'islam. Un jour, lors d'une trêve, Abou Sofiane alla à Médine. Il retrouva sa fille Oum Habiba qui fut dure avec lui et sa mécréance. Elle l'empêcha de s'asseoir sur le tapis de Mahomet. Oum Habiba était une bonne musulmane qui jeûnait souvent. Elle priait beaucoup, surtout la nuit.

Elle mourut vers l'an 681, à environ 88 ans. Selon d'autres versions, elle mourut en 666.

11-Safiya bint Ho-Yay

En 629, lors de l'attaque de Khaybar, Safiya bint Ho-Yay fut capturée par Dihya. C'était une noble de la tribu juive de Banu Nadir. Mahomet l'affranchit et lui proposa de l'épouser ; elle accepta. Des érudits pensent qu'il l'épousa comme gage de réconciliation avec cette tribu juive et en signe de bonne volonté. Safiya avait été auparavant l'épouse de Kinana ibn al-Rabi, un commandant qui fut exécuté, et avant encore du poète Salaam ibn Mashkam, qui la répudia. Mahomet convainquit Safiya de se convertir à l'islam et l'épousa. Après son entrée dans la maisonnée de Mahomet, Safiya se lia d'amitié avec Aïcha et Hafsa. Mais quand les autres femmes de Mahomet dirent du mal des origines juives de Safiya, Mahomet intervint, et dit à tout le monde que « le mari de Safiya est Mahomet, son père est Aaron, et son oncle est Moïse », en référence à des prophètes révéralés par l'islam. Le mariage avec Safiyah avait probablement une signification politique, puisqu'il contribua à réduire les hostilités entre tribus. John Louis Esposito note que « comme

il était de coutume parmi les chefs arabes, beaucoup de mariages étaient politiques et servaient à consolider des alliances. Les autres étaient des mariages avec des veuves de ses compagnons qui étaient morts au combat. Elles avaient besoin d'une protection ». La décision de Mahomet d'épouser Safiyah était un grand honneur pour elle, selon ce que dit Muhammad Husayn Haykal : « le prophète lui accorda la liberté et l'épousa, suivant les exemples de grands conquérants qui épousèrent les filles et les épouses des rois qu'ils avaient déposés, en partie pour atténuer leur tragédie, et en partie pour préserver leur dignité ». En épousant Safiyah, Mahomet avait sans doute en vue de mettre fin à l'inimitié que les Juifs avaient à son encontre et à leur hostilité contre l'islam. Pourtant, l'hostilité perdura, du fait que Mahomet n'était pas du peuple juif au contraire des prophètes précédents.

Lorsque la polygamie fut limitée à 4 femmes, Mahomet décida de ne plus coucher avec certaines d'entre elles. Safiya accepta de renoncer aux visites nocturnes de Mahomet, mais elle demeura tout de même son épouse et la Mère des Croyants. Il est rapporté que Safiya était intelligente, cultivée, et de bonnes manières. La douceur et la patience étaient ses principales qualités. Elle avait de nombreuses qualités morales. Safiyah fit don à d'autres femmes de Mahomet de certains de ses bijoux qu'elle avait pris avec elle de Khaybar. Safiyah était une humble et pieuse croyante. Ibn Kathir dit d'elle : « Elle était une des meilleures femmes dans son adoration, sa piété, son ascétisme, sa dévotion et sa charité ». Safiyah était une femme très charitable et généreuse. Elle avait l'habitude de distribuer tout ce qu'elle avait pour l'amour d'Allah, au point qu'elle donna une maison qu'elle possédait alors qu'elle vivait encore.

12-Maymouna bint al-Harith

Un des éléments du traité d'al-Houdaybiyya était que Mahomet visite la Mecque pour un petit pèlerinage. Lors de ce pèlerinage, Barra bint al-Harith se proposa de l'épouser. Mahomet accepta, et épousa donc Barra, la belle sœur d'Abbas, un allié de longue date. En l'épousant, Mahomet put se sentir plus proche les Makhzum, qui étaient jusqu'alors ses adversaires. Comme les mecquois ne lui permirent pas de rester plus longtemps, Mahomet quitta la ville, prenant Barra avec lui. Il l'appela maymouna, c'est-à-dire bénie, car son mariage avec elle eut lieu alors que pour la première fois depuis sept ans il put rentrer dans sa ville natale, la Mecque.

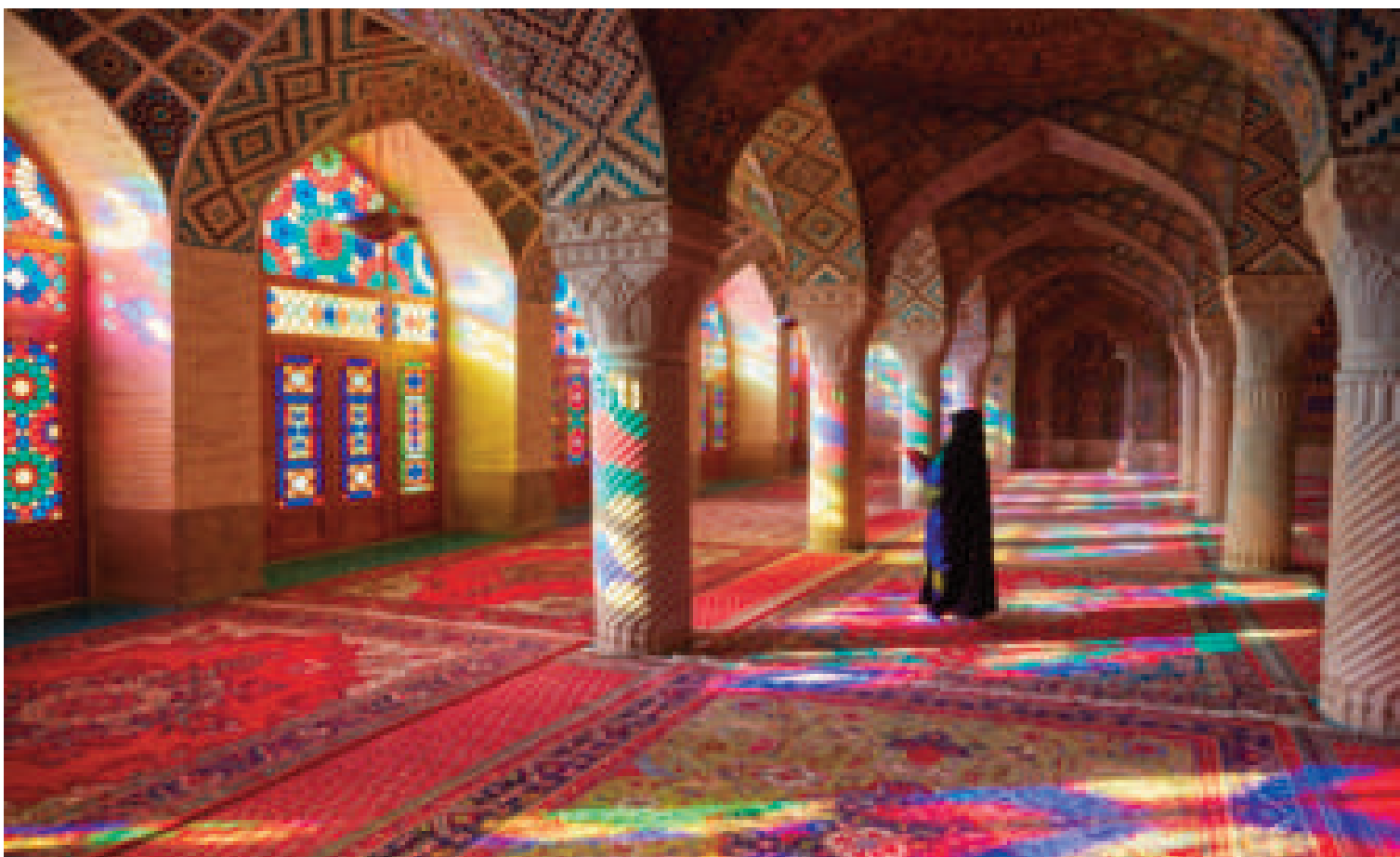
13-Maria al-Qibtiyya

Maria al-Qibtiyya était une esclave copte égyptienne envoyée à Mahomet en cadeau de la part de Muqawqis, un officier byzantin. Elle tomba enceinte, et donna à Mahomet un fils, Ibrahim, qui mourut en bas-âge (16, 17 ou 18 mois). Pour certains, elle était une concubine de Mahomet. Pour d'autres, Mahomet l'épousa dès qu'il la reçut. Selon le second point de vue, elle est considérée comme une mère des croyants.

Les veuves de Mahomet

Selon le Coran, Allah a interdit à tout homme d'épouser les veuves de Mahomet pour veiller à leur respect et à leur honneur après sa mort. L'importance des propriétés de Mahomet à sa mort n'est pas claire. Bien que le Coran indique explicitement comment régler les questions d'héritage, le nouveau chef de l'Oumma, Abu Bakr, refusa de répartir la propriété de Mahomet entre ses veuves et ses héritiers, avançant qu'il avait entendu Mahomet dire : « Nous (Prophètes) n'avons aucun héritier ; ce que nous laissons doit être donné par charité ».

La veuve de Mahomet Hafsa joua un rôle important dans la collecte des premiers manuscrits du Coran. Après qu'Abu Bakr eut collecté la copie, il la donna à Hafsa, qui la préserva jusqu'à ce que Uthman la récupère. Il la fit alors copier et la distribua dans les territoires musulmans. Certaines des veuves de Mahomet eurent un rôle important dans la politique de l'Islam à la mort de Mahomet. Safiya, par exemple, assista le calife Uthman pendant qu'il était assiégé. Pendant la première fitna, certaines veuves prirent position. Umm Salama, par exemple, soutint Ali, et envoya son fils Omar pour l'aider. La dernière veuve de Mahomet, Umm Salama, vécut assez longtemps pour entendre parler de la tragédie de Kerbala en 680. Elle mourut cette année-là. Mohammed était très religieux et pendant longtemps, il détesta la décadence et l'idolâtrie de la société dans laquelle il vivait. À l'âge de quarante ans, Mohammed reçut sa première révélation de Dieu par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Les révélations se poursuivirent pendant vingt-trois ans, et ensemble elles formèrent ce que nous connaissons comme le Coran. Dès qu'il commença à réciter le Coran et à prêcher la vérité que Dieu lui avait révélée, il souffrit, avec son petit groupe de disciples, de persécutions de la part des mécréants. Les persécutions devinrent si acharnées qu'en l'an 622, Dieu leur ordonna d'émigrer. Cette émigra-



tion de la Mecque à la ville de Médine, située à environ 260 milles (418 km) au nord, marque le début du calendrier musulman. Après plusieurs années, Mohammed et ses disciples purent enfin retourner à la Mecque, où ils pardonnèrent à leurs ennemis. Avant que Mohammed ne meure, à l'âge de soixante-trois ans, la majeure partie de la Péninsule Arabe était devenue musulmane, et moins d'un siècle après sa mort, l'islam s'était propagé jusqu'en Espagne à l'ouest, et aussi loin qu'en Chine à l'est. Parmi les

moment donné si exaspéré l'Envoyé de Dieu qu'il décida de se séparer de ses épouses pendant un mois avant de les reprendre. Une révélation énonça à cet effet les droits du Prophète en la matière : "Il n'y a pas de reproche à te faire si tu fais attendre celle d'entre elles que tu voudras et si tu recherches de nouveau quelques-unes de celles que tu avais écartées. Voilà ce qui est le plus propre à les réjouir, à leur ôter tout sujet de tristesse afin que toutes soient contentes de ce que tu leur ac-

tions actuelles avec la certitude de bénéficier d'une belle récompense dans l'au-delà : " O Prophète ! Dis à tes épouses : si vous désirez la vie de ce monde et son faste, venez : je vous procurerai quelques avantages puis je vous donnerai un généreux congé. Si vous recherchez Dieu, son Prophète et la demeure dernière, sachez que Dieu a préparé une récompense sans limites pour celles d'entre vous qui font le bien" (S. XXXIII, 28, 29). Toutes les épouses optèrent pour la seconde solution.

mille du Prophète : " Restez dans vos maisons, ne vous montrez pas dans vos atours comme le faisaient les femmes du temps de l'ancienne ignorance. Acquitez-vous de la prière ; faites l'aumône, obéissez à Dieu et à son Prophète : o vous, les gens de la Maison ! Dieu veut seulement éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement," "Souvenez-vous des versets de Dieu et de la Sagesse qui vous ont été récités dans vos maisons. Dieu est, en vérité, subtil et bien informé" (S. XXXIII, 33, 34).

Dieu leur ordonna aussi la discrétion ; elles ne devaient pas dévoiler les secrets révélés au Prophète comme ce fut le cas de l'une d'elles, Hafsa qui ébruita un fait qui n'aurait pas dû l'être : "Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle le communiqua à sa compagne, Dieu en informa le Prophète, celui-ci en dévoila une partie et garda l'autre cachée. Lorsqu'il l'eut avertie de son indiscretion, elle dit : qui donc t'a mis au courant ? Il répondit : Celui qui sait tout et qui est bien informé m'en a avisé" (S. LXVI, 3).

En leur qualité d'épouses du Prophète, Dieu avait prévu pour elles une double peine pour toutes infractions aux préceptes de l'Islam, comparée la sanction réservée aux autres croyants pour la même faute. Inversement une double récompense leur avait été promise si elles se soumettaient fidèlement aux injonctions de Dieu et de son Prophète : " O vous, les femmes du Prophète ! Celle d'entre vous qui se rendra coupable d'une turpitude manifeste, recevra deux fois le double du châtimement. Cela est facile pour Dieu. Et nous accorderons une double récompense à celle d'entre vous qui est dévouée envers Dieu et son Prophète, à celle qui fait le bien, et nous lui avons préparé une noble part " (S. XXXIII, 30, 31).

Les femmes du Prophète étaient considérées comme les mères des croyants. A ce titre, après la mort du Prophète, elles devaient rester veuves car aucune personne ne se marie avec sa propre mère : "Vous ne devez pas offenser le Prophète de Dieu, ni jamais vous marier avec ses anciennes épouses : ce serait, de votre part, une énormité devant Dieu " (S. XXXIII, 53).



raisons qui expliquent la propagation rapide et pacifique de l'islam, il y a la vérité et la clarté de sa doctrine. L'islam appelle les gens à ne croire qu'en un seul Dieu, qui est le Seul qui mérite d'être adoré. Le prophète Mohammed était un parfait exemple d'un homme honnête, juste, clément, compatissant, véridique et brave. Bien qu'il fût un homme, il était très loin d'en avoir les mauvaises caractéristiques, et il luttait et faisait tous ses efforts par amour pour Dieu et pour Sa récompense dans l'au-delà. De plus, dans toutes ses actions et ses relations avec les gens, il avait toujours la crainte de Dieu et le souci de Lui plaire. Les scènes de ménage n'éparagnaient pas la maison du Prophète, scènes parfois envenimées par la jalousie d'Aïsha. Elles avaient à un

cordes. -Dieu connaît le contenu de vos cœurs. Dieu sait tout et il est plein de mansuétude " . Les femmes du Prophète se montraient parfois exigeantes. Les expéditions avaient procuré aux Musulmans un butin considérable qui avait permis d'élever leur niveau de vie. Les épouses du Messager de Dieu ne recevaient pas les mêmes avantages que les autres femmes ; elles enviaient alors les beaux vêtements de ces dernières et, d'une façon générale, L'élévation de leur niveau social. Dieu les plaça devant le dilemme suivant : vivre dans l'opulence, et dans ce cas, elles devaient consentir à divorcer après avoir reçu tous les moyens matériels les autorisant à jouir des bienfaits de ce monde, ou bien, demeurer les épouses du Prophète mais accepter leurs condi-

Les épouses du Prophète étaient tenues d'avoir une conduite exemplaire et de soigner leur langage afin d'éviter les mauvaises interprétations que les débauchés et les malintentionnés tireraient de leurs propos : "O vous, les femmes du Prophète ! Vous n'êtes pas comparables à aucune autre femme Si vous êtes pieuses, ne vous rabaissez pas dans vos propos afin que celui dont le cœur est malade ne vous convoite pas. Usez d'un langage convenable" (S. XXXIII, 32). Dieu leur ordonna d'être dignes et de s'abstenir de toute forme de coquetterie qui rappellerait les mœurs des femmes du paganisme. Il leur était recommandé l'obéissance à Dieu et à son Prophète, ce qui les aidera à s'éloigner de toute imperfection. Cette recommandation s'adressait également à toute la fa-

Mohamed Charfi à l'agence russe Sputnik « les Algériens éliront un président capable de fédérer les forces qui ont constitué le Hirak »

Le scrutin du 12 décembre permettra à l'Algérie d'élire un président capable de fédérer les "forces qui ont constitué le Hirak" autour du projet de l'édification de la "nouvelle Algérie", a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. "On ne va pas voter pour un homme, on va voter pour l'Algérie, on va élire son président. Le choix c'est le choix de l'Algérie (...). Parce qu'un président élu, a la légitimité de rassembler, de nouveau, les forces qui ont constitué le Hirak pour en faire la force vivante qui construira l'Algérie nouvelle", a déclaré M. Charfi à l'agence russe Sputnik. Le président de l'ANIE a affirmé, à ce propos, que le mouvement de contestation populaire "Hirak" n'est "pas spontané", mais le résultat de plusieurs années de "frustration". "Il est venu comme un sursaut salvateur pour le pays", a-t-il estimé, soutenant que le scrutin du 12 décembre constitue "la continuation de ce sursaut salvateur". M. Charfi a rappelé, dans ce contexte, que la mise en place de l'instance indépendante des élections est une "exigence du Hirak" qui "a imposé une interprétation populaire de la constitution". "Il a fallu interpréter d'une façon originale et inédite la notion de souveraineté populaire dans la Constitution, consacrée dans les articles 7 et 8 et qui font du peuple la source de la souveraineté", a-t-il expliqué, soulignant que cette interprétation "a permis de promulguer une loi organique", une première au monde. Détaillent les assurances que fournit l'instance qu'il dirige pour garantir la transparence du scrutin du 12 décembre, M. Charfi a souligné son "caractère indépendant". "Elle (ANIE) a été investie comme on investit le président de la République", a-t-il rappelé, faisant remarquer que cette investiture signifie qu'elle "est réellement indépendante de toute tutelle de l'Etat quelle que soit sa forme, quelle que soit sa nature". "Donc, première garantie, indépendance totale sur le plan institutionnel", a-t-il insisté. La deuxième garantie réside, a-t-il poursuivi, dans le fait que l'ANIE a "la pleine maîtrise des moyens qu'elle juge nécessaires pour l'accomplissement de sa mission", notamment financiers et logistiques. Selon M. Charfi, la troisième garantie a trait à la "mise en place des structures de l'Autorité indépendante au niveau local". "Aucune tierce personne ne peut s'immiscer dans l'élection", a-t-il soutenu. Cela intervient au moment où le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a indiqué que l'Algérie triomphera aujourd'hui grâce à cette "forte cohésion" entre le peuple algérien et son Armée. Il a valorisé les revendications populaires "qui ont été satisfaites jusque-là, et qui attestent de l'accompagnement sincère par l'Armée nationale populaire du peuple algérien durant cette phase cruciale. Un accompagnement qui s'est caractérisé par la bonne intention et la sincérité de l'engagement, et à travers lequel l'accent a été mis sur l'éradication des têtes de la bande, voire la neutralisation de leurs ramifications et

relais en luttant contre les foyers de corruption, ce qui a impliqué un accompagnement total de la justice". "Avant d'évoquer le rendez-vous historique et crucial des élections présidentielles du 12 décembre 2019, il importe de faire mention des revendications populaires qui ont été satisfaites jusque-là, et qui attestent de l'accompagnement sincère par l'ANP du peuple algérien durant cette phase sensible. Un accompagnement qui s'est caractérisé par la bonne foi, la bonne intention et la sincérité de l'engagement. Un accompagnement qui émane du sens de la grande responsabilité qui incombe au Haut Commandement de l'ANP, tiré des valeurs et principes de la Glorieuse Révolution de Libération, pour laquelle le peuple algérien a sacrifié ce qu'il avait de plus cher, et qui a jeté les fondements de l'Etat algérien moderne, à travers sa déclaration emblématique, à savoir, la Déclaration du 1er Novembre. En effet, l'esprit de Novembre est le repère qui a guidé le Haut Commandement Moudjahid de l'ANP et grâce auquel les vaillants Chouhada et braves moudjahidine ont tracé leur voie", déclare-t-il.

Pour le vice-ministre de la Défense nationale, "dans l'esprit de cet accompagnement éclairé et conscient de l'intérêt présent et futur de l'Algérie, nous nous sommes attelés à l'éradication des têtes de la bande, puis à la neutralisation de ses ramifications et relais à travers la lutte contre les foyers de corruption, ce qui nous a amené à accompagner la justice de manière totale, avec tout ce que le mot accompagnement implique, à savoir, lui ouvrir la voie afin de s'acquitter de son devoir national, en toute liberté, intégrité et engagement. Car, affirme-t-il, le succès de la lutte contre la corruption fait partie intégrante de l'accompagnement sincère et global du peuple algérien et de toutes les institutions de l'Etat algérien". "A propos de l'accompagnement, dans sa conception globale, il importe également d'évoquer tous les préparatifs et les mesures légales, organisationnelles et sécuritaires devant garantir la réussite des prochaines présidentielles et permettre au peuple de s'acquitter de son devoir et droit électoraux en toute liberté et intégrité, dans un climat de sécurité, de sérénité et de quiétude", ajoute-t-il.

Il a indiqué avoir évoqué, à plusieurs occasions, "qu'il existait des parties qui ne veulent absolument pas que l'Algérie soit immunisée et qu'elle suive la voie de la sécurité, de la stabilité et du développement", rappelant que "ces parties qui, dans le but d'atteindre leurs fins sordides, ont tenté désespérément à maintes reprises d'impacter sournoisement la solidité du front intérieur et la force de cohésion du tissu sociétal du peuple algérien, mais leurs tentatives ont toutes été vouées à l'échec, car elles se sont heurtées à un peuple qui s'appelle le peuple algérien, sur les remparts duquel se sont brisées toutes les tentatives antérieures et dont les bastions feront échouer toutes les tentatives désespérées". Le Général de Corps d'Armée a affirmé que le Commandement de l'ANP "n'a aucune ambition politique hormis celle de servir l'Algérie et son peu-



ple qui s'engagera dans cette échéance nationale cruciale à travers une participation massive en toute liberté et transparence, dans un climat empreint d'une profonde prise de conscience de l'importance de l'évènement et de son rôle dans la réalisation des espérances de millions de valeureux Chouhada et des attentes des générations de l'indépendance".

« le peuple algérien, authentique et fier, dans toutes ses catégories, hommes, femmes, jeunes et étudiants, saura, comme à son accoutumée, démontrer qu'il est à la hauteur de porter le legs des Chouhada et s'engagera dans cette échéance nationale cruciale à travers une participation massive dans les prochaines présidentielles, en toute liberté et transparence, dans un climat empreint d'une profonde conscience de l'importance de l'évènement et de son rôle dans la réalisation des espérances de millions de vaillants Chouhada et des attentes des générations de l'indépendance »

A ce titre, le Chef d'Etat-major de l'ANP "a salué notre communauté à l'étranger pour les images marquantes et expressives lors de l'accomplissement de son devoir et droit électoraux, ce qui constitue une réponse forte à tous les traîtres et les sceptiques quant à l'authenticité de ce peuple et sa capacité à surmonter toutes les épreuves", relève le communiqué. "En effet, la confiance en soi, l'optimisme et la détermination à atteindre les objectifs voulus, sont les aspects qui caractérisent le comportement du peuple algérien. Le puissant élan populaire dont a fait montre le peuple algérien, n'est qu'une preuve claire et manifeste qui démontre la clarté de la vision prospective du haut Commandement de l'ANP en compagnie des valeureux enfants du peuple algérien", indique M. Gaïd Salah, ajoutant que c'est "un peuple fidèle, sincère et dévoué qui porte l'Algérie dans son cœur, que nous nous sommes engagés à accompagner en toutes circonstances, comme nous avons affirmé plus

d'une fois que nulle ambition politique n'anime le commandement de l'ANP, hormis celle de servir l'Algérie et son peuple". Enfin, nous sommes pleinement convaincus que le peuple algérien, authentique et fier, dans toutes ses catégories, hommes, femmes, jeunes et étudiants, saura, comme à son accoutumée, démontrer qu'il est à la hauteur de porter le legs des Chouhada et s'engagera dans cette échéance nationale cruciale à travers une participation massive dans les prochaines présidentielles, en toute liberté et transparence, dans un climat empreint d'une profonde conscience de l'importance de l'évènement et de son rôle dans la réalisation des espérances de millions de vaillants Chouhada et des attentes des générations de l'indépendance", relève-t-il. "Aussi, les images marquantes et expressives de notre communauté à l'étranger, à qui nous adressons tous nos remerciements et exprimons toute notre reconnaissance pour le patriotisme dont elle a fait montre en s'acquittant hier de son devoir et droit électoraux, sont la meilleure preuve du lien affectif, profond et solide de nos ressortissants avec leur patrie en dépit de leur éloignement. Des images sincères qui constituent une réponse forte à tous les traîtres et les sceptiques quant à l'authenticité de ce peuple et son aptitude à surmonter les épreuves, quelques soient les circonstances", ajoute-t-il encore. Par ailleurs, le Général de Corps d'Armée a affirmé que "le rappel des sacrifices et des haut-faits de nos valeureux Chouhada est un devoir national qui nous procure à nous tous la fierté, voire l'orgueil d'appartenir au peuple algérien connu par ses positions constantes, judicieuses et décisives prises en temps opportun, en réitérant que la boussole du peuple algérien se dirigeait toujours vers la bonne voie". "Cette rencontre intervient quelques jours avant la célébration de l'anniversaire du 11 décembre 1960, où le peuple algérien est sorti dans des manifestations pacifiques revendiquant l'indépendance", dit-il, ajoutant qu'"en cette mémorable date historique, je tiens à vous adresser et, à travers vous, à l'en-

semble des personnels de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, mes vœux les plus sincères en souhaitant que cet évènement et bien d'autres événements mémorables, qui font la richesse de l'histoire de notre patrie, soient célébrés avec davantage de recueillement et de remémoration de cet élan historique exemplaire. Tout comme je prie Dieu que vous soyez tous les dignes successeurs de nos valeureux prédécesseurs, et que de tels événements insufflent en vous toutes les valeurs de dévouement et de loyauté envers votre armée et votre patrie". Pour lui, "se remémorer les sacrifices et les haut-faits de ceux qui ont offert à l'Algérie la fierté de l'indépendance et éclairé sa voie par les lueurs de la souveraineté nationale, est un devoir national qui s'impose par lui-même à toutes les franges du peuple algérien à travers l'ensemble du pays. Un devoir qui suscite en nous la fierté d'appartenir au peuple algérien, peuple des positions constantes, judicieuses et décisives prises en temps opportun, et qu'il affiche d'une manière claire et évidente, notamment dans les moments difficiles. Des positions en faveur de la patrie et qui constituent un élan sincère, exprimé de manière spontanée, avec dévouement, franchise et courage". "La mémoire collective de notre société recèle, avec fierté, et démontre, avec orgueil, à travers les pages de l'histoire nationale, riche de par ses différentes phases, que la boussole du peuple algérien s'est toujours dirigée vers la bonne voie", s'est-il félicité. Le Général de Corps d'Armée a souligné que "lorsque nous interrogeons l'histoire de l'Algérie à travers toutes ses étapes, et lisons ses pages et examinons attentivement ses caractéristiques, nous présageons un avenir prometteur pour notre pays, car tout comme l'Algérie a triomphé hier, grâce à la cohésion entre le peuple et l'Armée de Libération Nationale, elle triomphera aujourd'hui, grâce à Allah Le Tout-Puissant, puis grâce à cette forte cohésion entre le peuple et son Armée".

H.M

Al Ahli

Un mois d'absence pour Youcef Belaili

Auteur d'un magnifique doublé lors du succès de son équipe 3-1 en coupe du Roi, l'international Algérien Youcef Belaili a quitté le terrain sur une civière à la 85e minutes. Dans la soirée d'hier son club Al Ahli a indiqué la nature de la blessure de Belaili et la durée de son indisponibilité. L'ancien de l'Espérance souffre au niveau de la cuisse ce qui va l'éloigner durant 4 semaines. Un coup dur pour Youcef Belaili qui a commencé à retrouver ses marques en Arabie Saoudite après un début difficile connu par plusieurs problèmes avec le staff précédent et son nouveau coach.

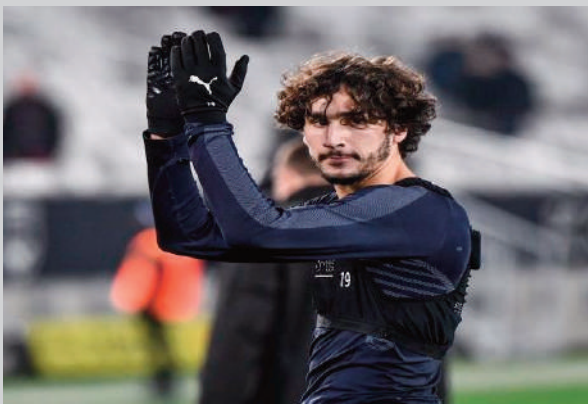
Milan AC

Excellent match de Bennacer à Bologne

L'international algérien du club Milan AC, Ismael Bennacer a été excellent face à Bologne sur le terrain de ce dernier, pour une victoire (2-3). Le meilleur joueur de la CAN 2019 était l'un des meilleurs éléments sur le terrain face à Bologne. Il a rempli convenablement son rôle dans le milieu milanais. Bennacer est resté sur le terrain pendant 70 minutes, avant de céder sa place à Lucas Biglia. A noter que Bennacer a écopé d'un carton jaune à la 21e face à Bologne. « Nous avons fait un grand match face à Bologne. C'est important de remporter des matchs pour la confiance. Maintenant, il faudra penser à notre prochaine rencontre face à Sassuolo », a affirmé Bennacer à la presse locale.

Adli : « Je n'ai pas encore le niveau pour les A »

Le jeune talent franco-algérien de Bordeaux Yacine Adli, auteur d'un très beau but contre Marseille, s'est exprimé en zone mixte sur son choix de sélection. Très posé, le joueur de 19 ans, qui a inscrit son troisième but cette saison en 7 titularisations seulement nous a expliqué s'estimer encore trop jeune et inexpérimenté pour pouvoir prétendre au niveau international. A lorsque nous l'avons interrogé sur son choix de sélection. « Je ne me prend pas du tout la tête avec ça. Je n'ai même pas vingt matchs en Ligue 1, parler d'une sélection A c'est beaucoup trop tôt, je ne veux pas y penser et continuer à travailler, je prendrais les choses quand elles viendront, je ne suis pas pressé. » « Je vais prendre le temps pour ça, il y avait Belmadi qui était là, j'ai pu le rencontrer. Je n'ai pas discuté avec lui, je l'ai juste salué, avec beaucoup de respect. L'Algérie a une équipe magnifique, je ne pense pas aujourd'hui être au niveau pour atteindre cette équipe là. » « Je comprends la ferveur qu'il peut y avoir quand un franco-algérien perce. Je suis franco-algérien, c'est une chance de pouvoir jouer pour deux sélections, il faut arrêter de voir ça comme quelque chose de négatif, il faut laisser le libre choix aux joueurs. » « C'est flatteur de voir de l'intérêt pour soi, la France et l'Algérie sont deux grandes nations du football aujourd'hui mais je ne pense pas être prêt pour le niveau international A. C'est un niveau qui est très dur. Je suis encore jeune, je vais travailler pour progresser. »



Mondial des Clubs : Bedrane, Chetti, Bensaha et Benghit retenus

Champion d'Afrique en titre, l'espérance de Tunis (EST) va s'envoler demain en direction de Doha pour prendre part à la coupe du monde des clubs FIFA, connu beaucoup plus sous l'appellation du « Mundialito » du 11 au 22 décembre. L'entraîneur espérantiste, Mouine Chaabani a retenu un groupe de 23 joueurs pour cette épreuve dont quatre Algériens, à savoir Ilyes Chetti, Abdelkader Bedrane, Raouf Benghit et Billa Bensaha qui revient d'une blessure. Les Tunisiens débiteront leur campagne à Doha le samedi 14 décembre en donnant la réplique à la formation d'Al-Hillal Saoudi en quart de finale de finale de la coupe du monde des clubs FIFA. Outre l'EST, six autres équipes participeront à cette compétition; Liverpool (champion d'Europe UEFA), Al-Hillal Saoudi (champion AFC), Flamengo (champion CONMEBOL), CF Monterrey (champion CONCACAF), Hienghène Sports (champion OFC), alors qu'Al-Sadd est l'invité d'honneur de la compétition (pays hôte).



MCA : Casoni maintenu par Betrouni

Limogé samedi par le directeur sportif, finalement, le technicien français du Mouloudia d'Alger Bernard Casoni a été maintenu à son poste par président du conseil d'administration du club. En effet, après la défaite à Bel-Abbes (3-1), le directeur sportif, Fouad Sekhri avait pris la décision de se séparer de son entraîneur et à tout de suite contacté l'entraîneur espagnol Vicario mais le lendemain du match, c'est à dire le dimanche, le président du conseil d'administration de la SSPA, Achour Betrouni, a organisé une réunion d'urgence avec Sakhri. Betrouni l'a informé que Casoni n'est pas partant, d'autant plus que le MCA est toujours en course pour le titre (2ème au classement). Le conseil d'administration du MCA a préféré patienter avec Casoni et attendre la fin de la phase aller pour voir plus clair. De son côté, le technicien français se trouve actuellement chez lui en France alors que l'espagnol Miguel-Angel Portugal Vicario est à Alger pour négocier.



Ligues professionnelles 1 et 2 Le montant global des salaires impayés aux joueurs estimé à 69,8 milliards (CNRL)



Le montant global des salaires impayés aux joueurs des Ligues professionnelles 1 et 2 a été évalué à plus de 69,8 milliards de centimes au 1er décembre 2019, selon une estimation de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), citée dans un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), diffusé dimanche soir sur son site officiel. "Ces salaires impayés ont été évalués à 172 millions de Dinars pour sept clubs de Ligue 1, et 526 millions de Dinars pour quinze formations de Ligue 2" a détaillé l'instance fédérale. Même les clubs amateurs ne sont pas en reste, puisque selon la même source, onze d'entre eux totalisent un montant de dettes dépassant les 238 millions de Dinars. "Trois parmi ces clubs amateurs cumulent, à eux-seuls, 42,2 millions de Dinars de dettes, rien que pour la saison 2018-2019" a ajouté la FAF. Pour sa part, la Commission du statut du joueur a fait ressortir une situa-

tion de salaires impayés évaluée à plus de 26 millions de Dinars pour sept clubs, dont 24 millions de Dinars concernent cinq clubs de la Ligue 2. Ce bilan devrait évoluer pendant la période hivernale de transferts, devant s'ouvrir le 19 décembre courant et pendant laquelle les clubs seront appelés à consentir quelques efforts pour atténuer leur niveau de dettes et pouvoir ainsi recourir au recrutement pour lequel ils sont jusqu'ici interdits. Pour éviter toute confusion ou incompréhension, la FAF et la CNRL ont jugé utile de préciser que ces montants ne concernent pas des dettes vis-à-vis de la Fédération, mais uniquement les salaires impayés aux joueurs. La FAF a conclu en assurant qu'à travers la CNRL, elle ne fait qu'appliquer la réglementation en vigueur, notamment, les circulaires 1625 et 1628 de la FIFA, relatives aux paiements des salaires des joueurs.

B.N

Coup dur pour l'OGC Nice et l'EN d'Algérie Quatre à cinq mois d'absence pour Youcef Atal

L'international algérien, Youcef Atal, victime d'une lésion au ménisque du genou droit, observera une convalescence de quatre à cinq mois, après l'opération qu'il devrait subir, mardi, a rapporté le journal L'Equipe. Lors de la réception de Metz (4-1), samedi pour le compte de la 17e journée du championnat français de Ligue 1, Atal avait été contraint de quitter ses coéquipiers à la demi-heure de jeu, après s'être fait mal seul en tentant un dribble au niveau du point de corner avant de s'écrouler. "Désormais, on connaît la durée d'indisponibilité du feu follet des Aiglons de Nice, la latéral droit algérien, Youcef Atal va en effet manquer quatre à cinq mois de compétition et ne retrouvera donc les terrains qu'à un stade très avancé de cette saison", a indiqué L'Equipe, ajoutant que cet absence sera un énorme coup dur pour l'équipe et son entraîneur Patrick

Vieira, qui va devoir se passer des services de l'un de ses meilleurs éléments. Un élément polyvalent dont l'absence devra très certainement être comblé lors du prochain Mercato hivernal. Outre son absence avec Nice, le sélectionneur des Verts Djamel Belmadi devra également se passer des services de l'ancien latéral de Paradou AC, lors des échéances du printemps prochain. Youcef Atal, 23 ans, auteur de 13 matches en championnat, 1 but et 1 passe décisive, avait été une des grandes révélations de la saison 2018/2019 (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'enrôler dans ses rangs. Avant de rejoindre Nice en 2018, Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et le Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai, à titre de prêt pour une saison.

Bessa N

MCA : Belmadi : « Maxime Lopez ?, on le suit »

Invité à donner le coup d'envoi de la rencontre Olympique de Marseille Girondins de Bordeaux au Vélodrome (3-1), Djamel Belmadi l'ancienne star du club phocéen s'est exprimé sur le cas Maxime Lopez qui est un joueur prometteur de l'OM. « Je n'ai jamais parlé à Maxime Lopez. Il a la possibilité de rejoindre l'équipe

d'Algérie. Actuellement, je suis entraîné de le superviser, je le suis mais pour l'approcher je ne l'ai pas fait pour plusieurs raisons. Pour l'instant il est en équipe de France espoir. Je ne sais pas encore ce qu'il vaudra pour son avenir. En tous cas on va continuer à le suivre peut être un jour on le capte », affirme Belmadi.

Arts martiaux: Mahmoudi : « j'espère que cette victoire en appellera d'autres »

Le Kickboxer algérien Elias Mahmoudi, auteur d'une victoire historique vendredi en Malaisie, où il avait dominé aux points le triple champion du monde de Muay Thai, le Thaïlandais Lersila Phuketla, a espéré dans sa déclaration d'après match que cette belle victoire en appelle d'autres. "C'est un rêve d'enfant que je viens de réaliser et j'ai du mal à trouver les mots pour exprimer la joie que je ressens en ce moment. Lorsque j'étais un gamin de 10 ans, Lersila était déjà un grand champion, mondialement connu et j'étais impressionné de le voir combattre. Cela a donc été un immense honneur pour moi de croiser les gants avec lui et de remporter cette belle victoire, qui je l'espère en appellera d'autres" a-t-il souhaité. En effet, l'Algérien de 21 ans est en train de faire ses débuts dans le monde pro-

fessionnel de la discipline, alors que le Lersila (38 ans) tire plutôt vers la fin. Néanmoins, malgré cette importante différence d'âge, Mahmoudi (1,78m / 61 kg) a affirmé que la légende thaïlandaise Lersila restait un "un grand champion", ajoutant s'être "préparé comme un forcené" pour pouvoir le dominer. "J'ai préparé ce combat du mieux que j'ai pu, à la fois avec mon père, mon oncle et mes frères" a détaillé Mahmoudi, issu d'une famille presque entièrement dévouée aux arts martiaux. Le paternel d'Elias dirige d'ailleurs une salle de sport, Le Mahmoudi Gym, situé dans la ville française de Bonneuil Sur Marne, où est installée la famille. Elias a pratiquement grandi dans cette salle, où il a commencé à pratiquer très jeune aux côtés de son père. A 18 ans, il comptait déjà 13 victoires en autant de combats,

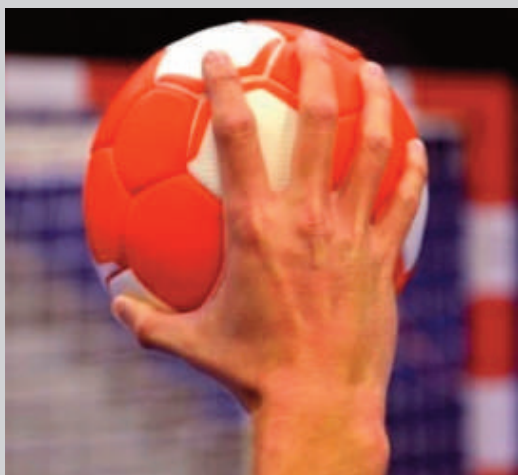


dont 9 par KO. Ayant remarqué que son fils était doué pour ce sport, le papa Mahmoudi l'a dès lors conduit aux quatre coins du globe, pour le forger, notamment,

en lui faisant disputer un Best Of Siam où il avait remporté son combat par KO, à seulement 17 ans. Aujourd'hui qu'il a réalisé son rêve d'enfant en dominant Lersila,

celui qu'on surnomme "Le Sniper" pour l'incroyable précision de ses coups, espère franchir un nouveau cap dans le monde professionnel de la discipline.

Nationale 1 de handball CHT Oran : Quatre joueurs renvoyés, deux autres en sursis



Quatre joueurs du CHT Oran, nouveau promu en Nationale 1 de handball (seniors-garçons) ont été renvoyés du club alors que deux autres sont en sursis, a-t-on appris, hier du président de cette formation. "Nous avons à maintes reprises mis en garde les joueurs en question à propos de leur conduite dans le groupe, mais en vain. Nous les avons alors traduit devant la commission de discipline qui a décidé d'écarter quatre d'entre eux de l'effectif et donner un dernier avertissement à deux autres", a indiqué Sid Ahmed Djendara Le même responsable a fait savoir en outre que les six éléments concernés ont tous été recrutés lors de l'intersaison, "mais il semble qu'ils n'ont pas adhéré à la politique générale du club, comme l'attestent leurs écarts disciplinaires à répétition", a-t-il regretté. Fondé en 2014, le CHTO, qui a depuis misé sur les jeunes talents issus du sport scolaire, a réussi en fin de saison passée sa quatrième accession de rang qui lui permet d'être à un palier de l'élite. Mais pour ses débuts en Nationale 1, cette formation trouve des difficultés énormes pour poursuivre sur sa lancée. D'ailleurs, après trois journées, elle ferme la marche du groupe Ouest avec un seul point. "Pour cette saison, notre objectif est d'assurer le maintien. Nous venons de récupérer trois joueurs de l'effectif de la saison passée qui étaient sur le point de changer d'air, et leur apport sera certainement déterminant", a encore souligné le président du CHTO qui aspire à préparer d'ores et déjà son équipe pour jouer l'accession la saison prochaine. Par ailleurs, l'équipe des seniors filles du club a assuré officiellement son accession en Nationale 1 après l'annulation des barrages qu'elle devait disputer face à la JS Saoura ainsi que le club de M'ghir. Ce dernier a finalement déclaré forfait, ce qui a fait profiter aux représentantes d'Oran et de Béchar pour accéder parmi l'antichambre de l'élite. Versées dans le groupe Centre-Ouest, les joueuses du CHTO débiteront la saison le 20 décembre en cours, a informé leur président.

JM-2021: Concours de photographie pour la promotion de l'image vitrine d'Oran

Promouvoir l'image vitrine de la ville d'Oran, hôte de la 19ème édition des jeux méditerranéens du 25 juin au 5 juillet 2021, figure parmi les objectifs fixés pour un concours de photographie qu'organise l'Université Oran 1 "Ahmed Ben Bella" en partenariat avec l'association "Santé Sidi El Houari". Ce concours, prévu du 15 au 17 décembre en

cours, s'inscrit dans le cadre du Colloque International sur les Technologies de l'Information au service du tourisme innovant de la ville d'Oran "Citi-Oran-19", indiquent les organisateurs. L'évènement consiste à présenter l'image de la ville d'Oran via la photo, explique-t-on, ajoutant que l'évènement "permettra ainsi de découvrir le potentiel touristique de la

ville d'Oran à travers l'expression artistique des photographes». Cette activité photographique s'est assignée comme objectifs la promotion de l'expression artistique à travers la photographie ainsi que la création d'un espace d'échange culturel entre les différentes parties prenantes publiques et privées, souligne-t-on de même source.

Classement mondial féminin de l'ITF : Un gain de quatre places pour Inès Ibbou (174e)

L'Algérienne Inès Ibbou, qui s'est maintenue pendant trois semaines consécutives au 178e rang du classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), a gagné quatre places ce lundi, pour se hisser au 174e, qu'elle occupe désormais avec un total de 152 points. De son côté, l'Oranaise Amira Benaïssa, qui restait sur une chute vertigineuse de 427 places dans le précédent classement, s'est bien ressaisie cette semaine, en gagnant 107 places, pour se placer au 1841e rang. Quoique, malgré cet important regain de forme, Benaïssa n'a pas réussi à reconquérir son statut de



deuxième meilleure algérienne chez l'ITF, puisque c'est désormais Hanine Boudjadi qui l'occupe, en étant 1750e, après un gain de 14 places cette semaine. Dans le haut du classement, c'est tou-

jours l'Australienne Seone Mendez qui caracole en tête, devant l'Egyptienne Sandra Samir (2e), au moment où la Brésilienne Thaisa Grana Pedretti complète ce Top3.

Basket-Nationale 1 dames (mise à jour) : GS Pétroliers- GS Cosider à Hydra

Le match GS Pétroliers - GS Cosider comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale 1 dames, se déroulera mardi (18h00) à la salle de Hydra

(Alger). Cette rencontre comptant pour la 2e journée de la Nationale 1, avait été reportée à cause de la participation du GS Pétroliers au Championnat arabe des clubs, disputé début novembre au Maroc. Par ailleurs, la

Fédération algérienne a indiqué que la 4e journée de la Nationale 1 dames, a été programmée les 20 et 21 décembre.

Aujourd'hui (18h00) :
GS Pétroliers - GS Cosider

Mondial de Yoseikan Budo : 9 médailles dont 3 en or pour la sélection algérienne

L'équipe algérienne de yoseikan budo a remporté neuf médailles dont trois en or au Mondial de la discipline clôturé dimanche à Paris (France), a indiqué le président du Comité national de yoseikan budo, Maître Salah Mouhoub. Les trois titres mondiaux remportés par l'Algérie qui a participé avec 13 athlètes dont trois filles, ont été décrochés par Ramdane Khellakh - classe B (-70 kg), Youcef Bouriaa - classe A (+90 kg) et Islam Ighilagha - classe B (+90 kg). Trois autres médailles d'argent ont été remportées par l'Algérie, respectivement par Nassim Berzal - classe B (-65 kg), Khaled Benouar - classe A (-70 kg) et Nesma Boudjeriba - classe B (+72 kg). En revanche, les athlètes Khaled Mehdi - classe A (80 kg), Seif Eddine Lebandji - classe A (-65 kg) et Sara Achouri - classe A (-72 kg) se sont contentés cha-



cun d'une médaille de bronze. Dans l'épreuve par équipes, le club de Chabab El Kadiria (Chlef), s'est imposé, grâce à Karim Heddache (-90kg), Yazid Khider (-70 kg) et Tarek Heddache (-85 kg). A l'issue de ces résultats, le Comité national

de yoseikan budo a exprimé, sur sa page facebook, ses félicitations à l'ensemble des athlètes pour avoir honoré les couleurs nationales et à tout le staff technique et arbitres ayant participé au Mondial de Paris.

Rhabdomyolyse

La rhabdomyolyse est un syndrome dû à la destruction des fibres musculaires striées dont les produits de dégradation sont relâchés dans la circulation générale. Elle se traduit par un muscle douloureux avec ou sans œdème associé à des troubles neurologiques sensitifs ou moteurs. On retrouve aussi dans le tableau clinique des urines foncées liées à la présence de myoglobine musculaire. Une rhabdomyolyse massive met en jeu le pronostic vital par apparition d'une hypovolémie, hypokaliémie brutale ou insuffisance rénale aiguë.

Causes de la rhabdomyolyse

Il existe de nombreuses situations pouvant conduire à une rhabdomyolyse, d'origine traumatique ou physiologique :

-écrasement ou compression musculaire, par exemple lors de tremblements de terre provoquant un

ensevelissement ;
-interruption vasculaire prolongée ;
-ingestion de drogues ou médicaments (alcool, barbituriques, antidépresseurs), où le patient subit un coma avec compression d'un membre coincé entre le sol et son propre poids ;
-infection virale ou bactérienne (tétanos, crise convulsive, sevrage alcoolique...) ;
-effort important, qui impose une demande en énergie excédant les possibilités d'apport en oxygène (sportifs, militaires...) ;
-désordres métaboliques (par exemple hypokaliémie chronique due à des prises répétées de diurétiques) ;
-myopathie.

Conséquences de la rhabdomyolyse

La rhabdomyolyse est une urgence vitale nécessitant une prise en charge spécifique, car le rétablisse-



ment du débit sanguin après la période d'ischémie aggrave paradoxalement les lésions tissulaires, les produits de dégradation du muscle (myoglobine, potassium, phosphate...) étant brusquement libérés

dans la circulation sanguine. Le relâchement de la compression étend aussi la zone de nécrose et l'arrivée massive d'oxygène entraîne une production accrue de radicaux libres toxiques. C'est ce que l'on ap-

pelle un « crush syndrome », ou syndrome de Bywaters. Ce syndrome très grave peut entraîner une défaillance multi-viscérale, notamment une atteinte grave aux reins.

Etudes Les produits laitiers sont neutres pour la vie



Après l'analyse de trois grandes études prospectives de cohortes, des chercheurs concluent que les produits laitiers ont un effet clairement neutre pour la santé de la population générale. Ni bénéfiques, ni négatifs, ils sont neutres. « Les produits laitiers sont nos amis pour la vie ». Ce célèbre slogan, qu'on entend encore résonner dans nos têtes ou dans certaines publicités, a clairement participé de l'image santé que l'on confère aux produits laitiers. Néanmoins, les croyances populaires comme « ils sont très riches en calcium et bons pour les os » ont pris du plomb dans l'aile depuis quelques années. Des mouvements et doctrines « anti-lait » se sont également développés. On peut notamment citer le Professeur Henri Joyeux conseillant dans ses conférences le « Yaya » (comprenez : le yaourt) « le soir avant d'aller dans l'au-delà » ! Avec la dérégulation du marché de l'information, on ne sait désormais plus qui croire. Une étude publiée dans le British Medical Journal, regroupant les résultats de trois grandes études de cohortes de personnes sans maladie, conclut que la consommation de produits laitiers est neutre pour la santé et qu'elle dépend surtout des aliments avec lesquels ils sont remplacés. En compilant les résultats de ces trois grandes études d'observations, les chercheurs se sont rendus compte qu'il n'y avait aucune différence entre la mortalité des petits consommateurs (0,8 portions par jour) et des gros consommateurs (4,2 portions par jour). Une légère différence subsiste entre ces deux catégories concernant certaines maladies -- dont les maladies cardiovasculaires et le cancer -- mais rien d'assez important pour être significatif et pour déconseiller fermement la consommation de produits laitiers. Par ailleurs, aucun bénéfice santé sérieux pour justifier une consommation accrue. De même, la consommation de produits au lait entier est associée à une mortalité générale mais également spécifique (cardiovasculaire et cancer) plus importante. Pour ces associations également, les écarts sont faibles.

Yeux des enfants Les parents ne sont pas assez attentifs à leur protection



L'esthétique ne doit pas être le premier critère d'achat des lunettes de soleil destinées aux enfants. Pourtant, il l'est ! C'est la protection qui doit primer. Que les enfants aient les yeux marron, noisette, verts ou bleus, tous ont les yeux fragiles. Jusqu'à l'âge de 12 ans environ, leur cristallin est transparent et laisse passer de fortes doses d'ultraviolets. C'est ce qui risque, en vieillissant, de conduire à la presbytie et à la cataracte.

Comment choisir des lunettes de soleil de qualité ?

Ce n'est pas parce qu'ils sont teintés que les verres des lunettes de soleil protègent des UV. S'ils ne filtrent pas ces derniers, ils sont plus risqués pour les enfants que s'ils ne portent pas de lunettes de

soleil. Pourquoi ? Parce que leurs pupilles vont se dilater et les rayons UV pourront atteindre la rétine et l'abîmer. Les lunettes de soleil de qualité répondent à une réglementation exigeant plusieurs critères, que ce soit pour la monture comme pour les verres. La notice, présente avec les lunettes, doit être rédigée en français. Le marquage CE doit être apposé de façon visible, lisible et indélébile à l'intérieur des branches. Il doit s'accompagner de la catégorie de protection qui va de 0 à 4. Pour les enfants, il est conseillé d'opter pour une catégorie 3.

Mieux vaut toujours acheter les lunettes de soleil des enfants chez un opticien afin de bénéficier de conseils. Quant au prix, des lunettes de soleil de qualité ne coûtent pas forcément plus chères que des lunettes gadget.

Trouble du jeu vidéo Certains experts sont sceptiques

Alors que l'Organisation mondiale de la santé a reconnu le trouble du jeu vidéo comme maladie mentale, quelques scientifiques remettent en question cette officialisation. Ils craignent une stigmatisation des joueurs. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ajouté le "trouble du jeu vidéo" à son manuel de diagnostic, mais certains experts soutiennent que nous n'en savons toujours pas assez pour définir cette pathologie. Selon l'OMS, certains critères indiquent la présence d'un trouble : le jeu est fortement préféré à d'autres activités, le patient ne s'arrête pas même lorsqu'il y a des conséquences négatives, le jeu compulsif met à rude épreuve la vie ou les relations du patient, et tout cela se produit depuis au moins un an. Or, d'après le psychologue américain Andrew Przybylski, cité par The Verge, aucun de ces critères ne s'applique au jeu vidéo en particulier. "Vous pourriez facilement remplacer le mot "jeu", par "sexe", "nourriture" ou "regarder la Coupe du monde", dit-il. En effet, nous savons comment fonctionnent les opiacés et la nicotine et ce qui les rend dépendants, mais nous n'avons pas ce genre de connaissance pour la dépendance au jeu vidéo. Le psychologue estime que cette officialisation "pourrait conduire à une sorte de pathologisation de tous les aspects de la vie".

D'autre part, "il est indéniable que certaines personnes souffrent parce qu'elles jouent trop à des jeux vidéo", précise Michelle Colder Carras, chercheuse en santé publique à l'université Johns Hopkins. "Mais ces personnes peuvent généralement obtenir un traitement psychiatrique dans le cadre d'un diagnostic plus général comme la dépression ou l'anxiété." Les deux experts remettent en question la façon dont les données ont été récoltées par l'OMS. Ils estiment également qu'aucune différence n'a été établie entre la dépendance d'internet et la dépendance de l'ordinateur.

Apnées du sommeil et diabète Les "liaisons dangereuses"

Les apnées obstructives du sommeil correspondent à des épisodes répétés de rétrécissement partiel ou complet du pharynx (en regard du voile du palais et/ou en arrière de la base de langue) au cours du sommeil. Elles s'accompagnent de la persistance d'un effort respiratoire. L'apnée proprement dite se définit par l'arrêt du flux inspiratoire pendant au moins 10 secondes. L'hypopnée correspond à une réduction partielle du flux inspiratoire associée à une diminution en oxygène dans le sang et/ou à un micro-éveil. Ce dernier équivaut à un "réveil" non perçu, de très courte durée. L'indice d'apnée-hypopnée ou IAH correspond au nombre d'apnées et d'hypopnées par heure de sommeil. L'association d'au moins cinq épisodes nocturnes par heure à une somnolence

diurne excessive définit le syndrome d'apnées obstructives du sommeil. Les antécédents de ronflements et les apnées constatées par le conjoint sont deux autres caractéristiques majeures. D'autres symptômes permettent de dépister la maladie : sommeil non récupérateur, étouffements nocturnes, réveils multiples, fatigue, troubles de la concentration. D'autres signes sont souvent associés : maux de tête matinaux, perte de mémoire, irritabilité, mictions nocturnes, dysfonctionnements sexuels, dépression.

Un risque augmenté d'hyperglycémie

De même, fractionner le sommeil ou perturber son "architecture" et réduire les phases de sommeil profond (celles qui permettent de "récupérer") augmentent

le risque d'hyperglycémie. Enfin, la réduction totale du sommeil, ce qui est la tendance actuelle de nos modes de vie, favorise aussi le risque d'hyperglycémie. En bref, il existe des liens sérieux entre apnées du sommeil et prédisposition et/ou aggravation du diabète de type 2. La recherche d'apnées du sommeil est donc vivement recommandée chez les patients en surpoids et/ou déjà diabétique de type 2, a fortiori s'il existe des signes évocateurs comme cités ci-dessus. Il paraît donc important de prendre en compte le sommeil et ses troubles, en parallèle des comportements relatifs à l'alimentation et à l'activité physique. Ces données ne font que confirmer un vieux proverbe français : "Le sommeil est la moitié de la santé".

Protection Civile : Deux décès par le CO à Boumerdes

Deux personnes de la même famille sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone CO, à l'intérieur d'un domicile sis à la cité 200 logement, commune de Nassiria, dans la wilaya de Boumerdes ; a indiqué Lundi la DGPC dans un communiqué. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local avant de rendre l'âme a précisé la même source. Selon le communiqué, les secours de la protection civile ont été sollicités pour des cas de victimes intoxiquées par l'inhalation du monoxyde de carbone CO, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffes bain à l'intérieur d'habitations, dans la wilaya de Bouira, où des soins de première urgence ont été prodigués à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domicile sis à la commune de Ain Turk, traitées sur place puis transférées dans un état satisfaisant vers le secteur sanitaires. Par ailleurs, les unités de la protection civile ont mené 2809 interventions, ces dernières 24h, suite à des accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et des accidents de la circulation dont quatre accidents mortels, ayant causé la mort de deux personnes et des blessures à 15 autres, qui ont été évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile, ajoute le communiqué. La protection civile est intervenue également à l'extinction de quatre incendies urbain et divers aux niveaux des wilayas d'Alger, Bordj Bou Arreridj, Oran et Skikda.



Boumerdes Neutralisation d'un réseau de trafic de drogues et saisie de 3 kg de Kif traité

Un réseau spécialisé dans le trafic de drogues, à travers différentes communes de Boumerdes, a été mis hors d'état de nuire par la brigade de recherches du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya, qui a procédé à la saisie de près de trois kg de Kif traité, a-t-on appris, hier, d'une source du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya. Les éléments de ce réseau, au nombre de trois, ont été arrêtés suite à d'intenses investigations menées par les services concernés, qui ont pu déterminer le lieu où ils se trouvaient, a-t-on ajouté de même source. Une quantité de trois kg de Kif traité a été saisie en leur possession, outre un véhicule utilitaire utilisé dans le transport et écoulement de cette drogue. Les trois suspects seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, dès parachèvement de l'enquête les concernant, est-il, par ailleurs, précisé de même source.



Constantine : Saisie de 2 276 capsules de médicaments détournés de leur usage

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 2.276 capsules de médicaments détournés à des fins de psychotropes, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. L'enquête a démarré suite à des informations faisant état de détournement de médicaments à des fins de psychotropes et la conclusion d'un marché de vente d'une quantité importante de médicaments, a précisé la même source, détaillant que les investigations approfondies ont permis, dans un premier temps, d'identifier les deux véhicules utilisés dans cette transaction et par la suite le lieu où se déroulera l'opération. Une souricière a été tendue permettant d'arrêter en flagrant délit, au niveau de la zone industrielle Palma, les membres du réseau de ce trafic, au nombre de cinq (5) individus âgés entre 24 et 28 ans, a indiqué la même source, relevant que la fouille d'un des véhicules a permis la saisie de 2220 capsules de médicaments antiépileptique et anxiolytique et dans l'autre une somme d'argent. La perquisition des domiciles des individus arrêtés a également permis la saisie, entre autres, de 10 capsules et 46 comprimés de traitement des manifestations anxieuses sévères, a-t-on relevé de source sécuritaire. Un dossier juridique a été établi à l'encontre des mis en cause présentés devant les instances judiciaires pour "association de malfaiteurs", "transport, distribution et vente de produits pharmaceutiques sans autorisation", a-t-on indiqué.(APS)



Tlemcen : Saisie de 148 kg de kif traité à Maghnia

Les policiers ont opéré, dernièrement dans la commune de Maghnia (Tlemcen), la saisie de 148,5 kg de kif traité, a-t-on appris hier dans un communiqué émanant de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par les éléments du service régional de lutte contre le trafic de drogue et psychotropes relevant de la police judiciaire sur la base d'informations faisant état d'une quantité de kif dissimulée dans une habitation de la ville de Maghnia. La perquisition dans l'habitation a permis de découvrir la quantité de kif traité et l'arrestation de deux individus (30 et 60 ans) après. Les deux prévenus seront présentés demain mardi devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia, a-t-on fait savoir.



Sûreté de wilaya d'Alger: Près de 1.000 comprimés psychotropes saisis et 8 individus arrêtés à El-Harrach



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de huit (8) individus et à la saisie de près de 1.000 comprimés psychotropes au niveau de la circonscription administrative d'El-Harrach, a indiqué hier un communiqué du même corps de sécurité. "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi 977 comprimés psychotropes, 76 unités de boissons alcoolisées et 11 grammes de cannabis et récupéré 2 motocycles et 2 armes blanches prohibées, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 16 millions de centimes, outre l'arrestation de 8 individus, dont trois recherchés, impliqués dans une affaire de coups et blessures volontaires", a précisé le communiqué. À ce titre, les services de Sûreté de la circonscription administrative d'El-Harrach a traité trois affaires distinctes. La première concerne la détention de comprimés psychotropes pour leur revente. Agissant sur renseignements, les éléments de la Police judiciaire relevant de la même circonscription ont arrêté un individu s'adonnant au trafic de comprimés psychotropes au niveau

d'un des quartiers relevant de leur compétence, pour détention de 34 capsules de psychotrope et d'une somme d'argent estimée à 3.000 dinars. Après obtention d'un mandat de perquisition, la Police judiciaire a récupéré au domicile du suspect 554 autres capsules et une somme de 3.000 dinars. Par ailleurs, les services de la Sûreté urbaine "Rachid Kourifa" d'El-Harrach ont traité une deuxième affaire relative au vol d'une motocycle par trois individus. Les premières investigations ont permis l'identification de l'un des suspects et la récupération de 76 unités de vin et 270 capsules de psychotrope. Deux autres individus ont été par la suite arrêtés à bord de motocycle volé. Quant à la troisième affaire, la Police du tramway a procédé, grâce à l'une des patrouilles de contrôle, à l'arrestation de deux suspects pour détention de deux (2) boîtes contenant 112 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent de 16 millions de centimes. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, a conclu la source.

Constantine: Saisie de plus de 20 tonnes de marchandises impropres à la consommation



Une quantité de plus de 20 tonnes de marchandises impropres à la consommation ou non conformes aux normes d'hygiène et de sécurité a été saisie en novembre dernier dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris hier de la direction du commerce. Les éléments de la brigade de répression de la fraude de ce secteur ont saisi 20,76 tonnes de différents produits impropres à la consommation et non conformes aux mesures de sécurité d'une valeur globale de plus de 1,14 million de dinars, a indiqué, le chef du service de la protection du commerce et de la répression de la fraude auprès de la direction du commerce, Abdelghani Bounaâs. Durant la même période, les brigades de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont saisi

plus de 17 quintaux de produits pour absence d'étiquetage, 57 quintaux de viandes blanche et rouge et de leurs dérivés ainsi que 15 quintaux d'eaux minérales, de boissons gazeuses et des jus. En novembre dernier, 3.218 interventions ont été effectuées par les services du commerce ayant donné lieu à l'établissement de 215 contrevenances, a fait savoir la même source, soulignant que la plupart des infractions enregistrées sont liées au "manque d'hygiène et d'autocontrôle", à "l'absence de l'étiquetage" et aux "ventes de produits impropres à la consommation". Aussi, deux cent-dix (210) procès verbaux (PV) de poursuites judiciaires ont été établis à l'encontre des contrevenants et 38 échantillons de différentes marchandises ont été prélevés pour analyses.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Les soft skills et les valeurs Le top pour recruter

Il n'est pas de le cacher : les critères de choix d'une entreprise ne sont plus les mêmes. Ce n'est pas seulement parce que l'entreprise a changé mais bien parce que les candidats n'ont également plus les mêmes attentes. La rémunération, certes, les intéressent mais ils sont fort conscients du fait qu'ils consacrent une majeure partie de leur journée et de leur vie au travail alors autant que le temps investi soit agréable et qu'il corresponde à leurs valeurs.

Les soft skills : motifs de choix d'une entreprise

Lavazza a réalisé un baromètre sur la perception des 10 soft skills les plus répandues. L'étude a été menée auprès d'un échantillon de 1 001 personnes, représentatif de la population cadre française. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 3 au 9 septembre 2019. Les résultats sont pour le moins significatifs : 84 % des cadres considèrent que le soft skills jouent un rôle déterminant dans la sélection de l'entreprise à intégrer. Pour corroborer cette idée, les moins de 35 ans sont particulièrement convaincus de l'importance à leur accorder et 37 % seraient nettement influencés dans leur choix pour rejoindre une entreprise qui met en avant ces derniers. Face à la difficulté de recruter, les entreprises utilisent d'autres leviers que la rémunération pour les séduire et elles essaient de proposer de nouveaux avantages aux

cadres qu'elles veulent recruter (67 %). En ce sens, 48 % des cadres considèrent qu'il est plus facile que par le passé de négocier sa rémunération à la hausse lors du recrutement.

La sensibilité à différentes valeurs de l'entreprise

Les jeunes talents ne veulent plus seulement une carrière au top et un salaire élevé. Ils sont en quête de sens. Leur tendance à intégrer des start-up en est la manifestation et ils n'hésitent pas à se poser des questions sur les valeurs d'une entreprise et les raisons qui les conduiraient à travailler avec celle-ci plutôt qu'une autre. Ils ne veulent pas être en désaccord avec leurs espoirs. Pour attirer et garder les « talents », les entreprises doivent créer un environnement où la vie professionnelle et la vie personnelle sont en harmonie. Selon, Hélène Ly et Chrystel de Foucault, dans leur excellent ouvrage Recruteurs : 80 questions pour réussir vos entretiens, conseillent « d'aligner votre questionnement sur l'esprit et les valeurs des entreprises que vous représentez afin qu'il n'y ait pas de décalage entre ce que vous montrez et la réalité du poste. Un recrutement très original pour une entreprise au fonctionnement classique n'aurait pour résultat que d'entraîner la déception des candidats. Dites-vous que ces derniers vous jugeront en fonction de vos questions, de vos réactions et de

vos manières de gérer l'échange. N'oubliez pas qu'on peut considérer qu'eux aussi vont vous « recruter » ».

TOP 7 des valeurs

Selon une autre enquête menée par IFOP pour LR Technologies Groupe auprès d'un échantillon de 1 001 personnes, représentatif de la population des cadres du privé, le top 5 des cadres en matière de valeurs d'entreprises (parmi 17 testées) est le suivant :
-La récompense des efforts fournis (on pense bien entendu à la juste rémunération des salariés) – 64 %
-L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle (valeur centrale



pour cette population aux horaires conséquents, mais surtout pour les femmes qui la citent davantage et les jeunes, particulièrement sensibles à cet enjeu) – 63 %
-Le bien-être des salariés (surtout mis en avant par les jeunes cadres) 49 %
-La possibilité pour les salariés d'élargir leurs compétences (il est ici question de mobilité interne et de formation) 48 %
-L'égalité hommes-femmes (elle figure dans le top 5 surtout grâce aux femmes qui sont 67 % à y être très sensibles contre seulement 31 % des hommes) 42 %
-Les jeunes cadres se montrent en-

core plus exigeants sur deux valeurs davantage liées à l'épanouissement personnel : 67 % sont en effet « très sensibles » à l'équilibre vie-privé / vie pro et 58 % au bien-être des salariés.
-L'engagement environnemental de l'entreprise est aussi une valeur reconnue. 59 % des cadres interrogés déclarent que la démarche RSE de l'entreprise est un critère important au moment de choisir une entreprise, et que les nouvelles habitudes écologiques qu'on prend dans une entreprise influencent notre comportement en dehors de l'entreprise (83 %).

s.k

Devancez vos concurrents grâce au design thinking Qu'est-ce que le design thinking ?

Les entrepreneurs doivent chaque jour faire face à des problèmes qui leur demandent de savoir s'adapter mais aussi de les résoudre en peu de temps. Le Design Thinking révolutionne les processus d'innovation car il place le client au centre de la démarche ainsi que les ressources humaines qui sont impliquées dans une approche de création collective qui dépasse les cloisonnements. Avec les moteurs de recherche et les outils digitaux, nous sommes entrés dans l'ère de l'immédiateté mais surtout de l'impatience.

Le design thinking fait partie des méthodes utilisées par les entrepreneurs pour devancer leurs concurrents.

Qu'est-ce que le design thinking ?

Pensé à la fin du XX^{ème} siècle et démocratisé au début des années 2000, le design thinking conquiert actuellement de nombreuses entreprises. Centré sur l'humain, ce concept d'innovation a été inspiré de techniques de designers. Mêlant l'humanité avec la créativité, le design thinking a pour but d'identifier les besoins réels des consommateurs. Afin de reconnaître ces impératifs, il est nécessaire d'étudier les différentes façons de vivre des gens. Mettant en valeur chaque collaborateur au sein d'une entreprise, l'esprit design motive la responsabilité d'une équipe.

Les processus du design thinking selon Tim Brown

Permettant de naviguer dans de



nouveaux secteurs, le design thinking facilite la détection des divers problèmes pouvant survenir lors de la création d'un produit. Misant sur l'inspiration, Tim Brown, auteur de Change by Design, a toujours su actualiser l'aspect problématique. Son imagination lui a permis de trouver des réponses au fond des problèmes. Pour ce qui est de l'application des résultats, il a su l'adapter en fonction des besoins. Après avoir identifié un problème, l'esprit design permet de rechercher la solution qui s'y adapte le mieux et de la mettre en œuvre. En étant bien préparé à l'avance, vous pourrez dépasser vos concurrents.

Le design thinking d'après Rolf Faste

Facilitant une analyse plus pointue, la démarche de design thinking selon Rolf Faste permet d'évaluer les diverses possibilités dans la création d'une idée innovante. Plus méthodique que Tim Brown, Rolf Faste détermine la problématique avant de recher-

cher sa solution, allant jusqu'à imaginer plusieurs idées de résultats. Cette méthode requiert un prototype qui combine les solutions trouvées. La combinaison de ces possibilités permet de sélectionner une idée plus ingénieuse, fonctionnelle et pratique. En ce qui concerne son exécution, il est nécessaire de se pencher sur l'aspect matériel de l'entreprise. Il faut également prendre en compte l'apprentissage afin d'améliorer la résolution des problèmes. Le design thinking permet de devancer vos concurrents, alors tirez-en profit. Mais il faut quand même être prudent. Car même si l'esprit design comporte des avantages, il faut également prendre en compte les risques. Faites une analyse minutieuse avant de prendre une décision importante au sein de votre entreprise. En dépit de l'identification d'un problème, la méthode Rolf Faste, en assemblant des solutions liées, vous permettra d'être en avance par rapport à vos concurrents.

S.I

Marketing des médias sociaux



Le marketing des médias sociaux consiste à utiliser des plates-formes de médias sociaux tels que Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram, YouTube, et les blogues pour rendre une entreprise plus visible en ligne. Un marketing des médias sociaux réussi peut aider une entreprise à établir un lien direct avec les clients actuels et potentiels, et à étendre sa portée. Par exemple, quand un client « aime » le message d'une entreprise, il peut le partager avec son propre réseau social. Le but du marketing des médias sociaux est de créer et une communauté d'utilisateurs, d'élargir cette communauté, de la fidéliser à la marque et d'augmenter le trafic vers le site Web d'une entreprise. Pour choisir la plate-forme de médias sociaux sur laquelle se concentrer, les entreprises doivent

mener des recherches pour savoir comment et pourquoi leurs clients utilisent ces plates-formes. Ils ont aussi besoin de se concentrer sur les plates-formes les plus pertinentes pour leur entreprise. Par exemple, si les utilisateurs s'attendent à du contenu plus professionnel sur LinkedIn, ils sont susceptibles de rechercher quelque chose de plus léger ou de plus convivial sur Facebook. L'achat d'annonces sur les plates-formes de médias sociaux constitue un autre moyen que peuvent utiliser les entreprises pour mobiliser leurs clients. Cela leur permet de cibler des segments de clientèle spécifiques (comme les personnes qui aiment les produits ou les services similaires) et s'avère un moyen rentable pour atteindre un large public.

s.i

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Téléphonie

Mobilis obtient provisoirement une licence 2G, 3G et 4G au Mali

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis, qui avait soumissionné pour l'obtention d'une licence de télécommunications au Mali, a obtenu un accord préliminaire d'attribution provisoire d'une licence globale (2G, 3G et 4G) pour se déployer dans ce pays voisin. "L'opérateur Mobilis vient de recevoir un écrit officiel des autorités maliennes lui notifiant que son offre technico-financière a obtenu un accord pour l'obtention d'une licence globale", a annoncé lundi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Elle a expliqué que l'opérateur avait, d'abord, présenté au Conseil des participations d'Etat, un business plan pour obtenir une licence d'opérateur de télécommunications au Mali, ajoutant que l'opérateur avait fait "le nécessaire en déposant un dossier auprès de l'Autorité de régulation malienne et qui a été étudié et examiné au même titre que d'autres soumissionnaires". Il s'agit d'un

accord préliminaire d'attribution provisoire de la licence à l'opérateur algérien qui devra négocier les termes qui seront conclus durant les prochaines semaines afin d'ouvrir une nouvelle filiale du Groupe Télécom

Algérie au Mali, a relevé la ministre, ajoutant que l'opérateur "doit se déplacer (au Mali) pour signer les documents et concrétiser les dernières démarches, notamment financières, et démarrer des travaux.



Pré-emploi :

Régularisation de 160.000 bénéficiaires avant la fin de l'année 2019

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a révélé hier que son département a procédé à la régularisation de 160 000 des titulaires de contrats de pré-emploi, depuis le lancement de l'opération le 1er novembre 2019. Dans une déclaration,

en marge de l'inauguration du Salon des petites entreprises organisé par l'ANSEJ et la CNAC, à Alger, le ministre a rappelé que le gouvernement a adopté le projet de décret exécutif relatif à l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'intégration professionnelle et sociale des diplômés. La

régularisation concerne également 105.000 bénéficiaires du même dispositif en l'année 2020 et 100 00 autres d'ici l'année 2021. Le ministre a également annoncé également le dégel des activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui à la création des micros entreprises dans le Grand Sud.

Tribunal de Sidi M'hamed:

Le verdict du procès d'anciens responsables et hommes d'affaire rendu ce jour

L'annonce du verdict du procès d'anciens responsables et hommes d'affaires poursuivis dans des affaires de corruption a été reporté à mardi, a annoncé dimanche soir le juge d'audience. La séance de la soirée a été consacrée à la poursuite de la plaidoirie du collectif de défense des

hommes d'affaires et au réquisitoire du procureur de la République. En fin de séance la parole a été donnée à l'ensemble des accusés poursuivis dans des affaires de corruption dont le montage automobile et du financement illégal de la campagne électorale du 5e mandat de l'ex-président de

la République, Abdelaziz Bouteflika.



Direction des forêts d'Alger:

8 contraventions dressées pour atteinte à la propriété forestière



Les services des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger ont traité, l'année en cours, huit (08) affaires liées à l'atteinte à la propriété forestière et dressé 08 contraventions, enregistrées en majorité au niveau des forêts de Baïnem, Ain Benian, Céleste (Bouzeréah) et Zaataria (Zeralda), a affirmé lundi la chargée d'information à la direction des forêts. Dans le cadre de leurs missions de contrôle et de prévention, les agents de la police forestière relevant des services de forêts ont dressé 08 contraventions liées à l'atteinte à la faune et à la flore, a précisé Mme. Saidi Imane, ajoutant que la plupart des cas ont été enregistrés au niveau des forêts d'Alger dont Baïnem (Ain Benian), Céleste (Bouzeréah) et Zaataria (Zeralda). Le couvert végétal de la wilaya d'Alger subit plusieurs agressions telles que l'abattage des arbres, la construction illicite et le jet anarchique des déchets, a fait savoir Mme. Saidi, soulignant que les agents des services des forêts agissent conformément à la loi 84-12 portant régime général des forêts. Dans le cadre du programme "mon environnement est vert 4", la forêt de Baïnem abritera samedi 14 décembre une journée de sensibilisation et de divertissement à l'occasion de la journée mondiale des forêts, le 11 décembre de chaque année, a annoncé la chargée de l'information. A rappeler que le directeur des forêts de la wilaya d'Alger, Noureddine Baaziz a déclaré auparavant que son département avait engagé des poursuites judiciaires à l'encontre de plusieurs personnes ou entreprises ayant commis des infractions forestières.

Tizi-Ouzou:

Tentative de profanation de la tombe de Matoub Lounes à Taourirt Moussa

La tombe du chanteur d'expression kabyle Matoub Lounes, enterré à Taourirt Moussa dans la commune d'Ait Mahmoud (daira de Béni Douala), à une vingtaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, a fait l'objet d'une tentative de profanation tard dans la nuit de dimanche, a-t-on appris hier de source sécuritaire. Les faits ont eu lieu vers minuit, lorsqu'un homme muni d'un burin et d'un marteau a tenté d'arracher l'épithaphe gravée en lettres dorées sur la tombe du défunt. Alertés par le bruit, des membres de la Fondation Matoub Lounès ont accouru pour voir de quoi il s'agit et ont surpris le profanateur, a-t-on encore indiqué. Ce dernier a été "vite maîtrisé" et remis aux services de sécurité compétents, a-t-on ajouté

de même source. Dans une déclaration publiée dans un réseau social, le neveu de feu Matoub Lounès, fils de Malika Matoub, a dénoncé un acte "ignoble" et rassuré que la tombe de son oncle "n'a heureusement pas subi de grands dégâts", ajoutant que "la famille appelle la jeunesse à garder le calme".

